

Les nouveaux tarifs en vigueur ce matin

Deux cents articles sont frappés par le changement tarifaire

Les nouveaux droits d'importation annoncés hier par M. Bennett entrent en force aux ports d'entrée douaniers

LES AUTOS USAGÉS AMÉRICAINS SONT BANNIS

Quand les ports douaniers du Canada ont ouvert leurs portes ce matin, les nouveaux changements tarifaires, annoncés hier par le premier ministre R.-B. Bennett, dans son discours sur le budget, sont entrés en vigueur. Quelques 200 articles sur les échelles ont été affectés, la majorité des changements étant à la hausse.

Des augmentations dans l'impôt sur les ventes et quelques-uns des droits d'accise sont aussi entrés en force aujourd'hui. L'impôt sur les ventes a été augmenté de un à quatre pour cent. La taxe d'accise d'un pour cent sur la valeur de tous les produits d'importation est aussi entrée en vigueur aujourd'hui, mais n'annonce pas plus tard l'entrée en force de la taxe augmentée sur les chèques de banque et du timbre-poste de trois centimes.

Les augmentations dans l'impôt sur les produits s'appliquent aux revenus de 1931, dont on devra faire rapport en avril 1932. Si les produits ont été expédiés en ce pays hier, mais n'ont pas été facturés avant aujourd'hui, les nouveaux droits s'appliqueront. La date de la facture gouverne dans les cas de ce genre.

Mis en force hier, un impôt spécial d'accise d'un pour cent est placé sur tous les produits importés au Canada "payables par l'importateur ou le transportateur qui sort les produits de l'étranger pour la consommation, au temps où les produits sont importés ou sortent des entrepôts pour consommation", l'un dans le discours du budget.

Le cardinal Gasparri serait intervenu dans cette nouvelle crise

Augmentation dans les prix du charbon

On estime que l'antracite des États-Unis se vendra de 50c à \$1.00 de plus.

FIXATION DES PRIX

TORONTO, (P.C.) 2 — Les consommateurs paieront l'hiver prochain des prix plus élevés pour le charbon de toute espèce venant des États-Unis, ont déclaré les marchands locaux, en apprenant les nouveaux droits imposés par le budget Bennett. On tiendra ici sous une assemblée de la Toronto Coal Conference, afin d'avisier à fixer les prix. On croit que le prix de détail de l'antracite des États-Unis sera de 50c la tonne plus élevée l'hiver prochain, si l'exemption de la taxe de vente de quatre pour cent se continue. Si cette taxe s'applique, le prix serait augmenté d'un dollar.

Les exécutifs des compagnies d'assurances locales sont satisfaits de la décision du gouvernement fédéral d'imposer une taxe de 15 pour cent sur les primes des compagnies non licencées en Canada. On estime que cela apportera un revenu d'environ \$500,000 par année au trésor du pays.

En tant que les banques sont concernées, la taxe de deux sous imposée de nouveau sur tous les chèques n'aura pas d'effet sur les affaires bancaires du Canada, de l'avis de A.-E. Phillips, général-gérant de la Banque Impériale du Canada.

BRANTFORD, Ont., (P.C.) 2 — L'augmentation du tarif sur les matériaux pour toits sera particulièrement profitable à la Brantford Roofing Company, d'après E.-M. Cockshutt, gérant de la compagnie. Cela amènera, dit-il, une augmentation considérable de la vente en Canada.

LE THÉ DE LA FÉDÉRATION

MODIFICATION DE LA LOI DU REVENU DE GUERRE

Les mesures concernant le charbon

On est satisfait en Alberta sur les mesures relatives au charbon.

EN COL. BRITANNIQUE

EDMONTON, Alberta, 2. (P. C.) C'est un pas très important qui aura une grande portée sur l'Alberta, déclare H. Stutchbury, commissaire de commerce d'Alberta, au sujet de l'extension des subventions au charbon de cette province expédié à l'est jusqu'à Sioux Lookout et Fort Frances. Cela augmentera, dit-il, le rendement des mines de la province et soulagera le chômage dans les mines.

DES BÉNÉFICES

VICTORIA, C.-B., 2. (P. C.) — Les subventions du charbon annoncées dans le budget Bennett affecteront les carrières de la Colombie anglaise de deux manières importantes, déclare l'hon. W.-A. McKenzie, ministre des Mines. Les mines de l'île de Vancouver bénéficieront d'un bon de 25c la tonne sur le charbon à l'usage des vaisseaux et sur les exportations autres que celles faites aux États-Unis, et la carrière du Nid du Corbeau, y compris les mines de Corbin, bénéficiera de l'extension d'un subsidie de \$1.25 la tonne sur les expéditions en destination de l'est à des endroits du Manitoba.

LES PENSIONS

A la législature de la Colombie anglaise, on fait bon accueil au fait que le gouvernement fédéral est prêt à défrayer 75 pour 100 du coût des pensions de vieillesse. Le premier ministre S.-F. Tolmie se montre satisfait. Cela épargnera \$307,500 par année à la province qui paie actuellement \$615,000, sur une somme totale de \$1,230,000.

PROTESTATIONS

CALGARY, 2. (P. C.) — Réunis hier soir en assemblée d'urgence, les éditeurs de Calgary ont envoyé un télégramme de protestation contre les nouveaux tarifs sur les magazines annoncés dans le budget Bennett. Ce télégramme est envoyé au Dr G.-D. Stanley, député de Calgary-Est. Des milliers d'éditeurs dans tout le Canada seront sans emploi, dit-on, si le tarif de 15c la livre sur les magazines étrangers est aussi sévère qu'il le semble. Les magazines populaires se vendront 45c au lieu de 10c.

L'entrevue avec l'hon. p. m. Henry

Elle a duré quarante-cinq minutes. — Optimisme au sujet de la levée de l'injonction.

LES COMITÉS

M. D.-T. Robichaud, président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, a fait un rapport des plus optimistes hier soir, aux membres de la Commission réunis en assemblée régulière, de l'entrevue avec la délégation de la Commission à Ottawa la semaine dernière à Toronto du premier ministre G.-S. Henry pour le rappel de l'injonction Mackell.

Quand la commission eut disposé des affaires de routine, M. Robichaud fit un rapport officiel sur l'entrevue. Il s'était rendu au bureau du premier ministre, dit-il, avec le commissaire T.-R. Donovan et Mre Waldo Guertin, procureur de la Commission. M. Louis Côté, C. R., député d'Ottawa-Est à la Législature, avait présenté la délégation et avait soumis de façon énergique la cause des écoles séparées d'Ottawa, dit M. Robichaud.

"Nous avons eu une réception très favorable," ajoute M. Robichaud. "Le premier ministre Henry semblait être très bien renseigné sur la situation à Ottawa, particulièrement sur les questions ayant trait à la qualification des instituteurs attachés à la Commission." Le premier ministre semblait satisfait des rapports qu'on lui soumettait.

M. Robichaud a expliqué aux commissaires que M. Donovan représentait l'élément de langue anglaise et lui-même, celui de langue française. Tout le monde semblait impatient d'amener une solution à la question. La conversation a duré trois-quarts d'heure, dans le bureau de l'hon. M. Henry, qui posa plusieurs questions sur les progrès accomplis et la qualification des instituteurs et institutrices.

"En tant que le remboursement de l'argent était considéré," dit M. Robichaud, "M. Henry n'était pas très désireux de discuter cette question maintenant. Il préférait discuter d'abord la qualification des instituteurs. Bien qu'il ne se soit pas prononcé et qu'il soit resté sur la réserve, il semblait être consentant de faire les démarches sous peu pour faire relever l'injonction Mackell. Il est entendu qu'aucune dé-

claration officielle sera faite par le gouvernement fédéral, mais on croit que le premier ministre Henry est satisfait de la qualification des instituteurs et institutrices. On croit que le premier ministre Henry est satisfait de la qualification des instituteurs et institutrices. On croit que le premier ministre Henry est satisfait de la qualification des instituteurs et institutrices.

LES COMITÉS

ÉGLISE TRANSPORTÉE



Cet humble temple a été transporté de Mitchell à Woonsocket, Dakota sud. L'ancienne église d'Évangéline pèse environ trente tonnes.

Milliers de personnes devant la tombe de feu le cardinal Rouleau

La translation des restes aura lieu à la Basilique vendredi prochain.

DERNIERS JOURS

La maladie de Son Eminence. — Activité débordante ces derniers temps.

EN CHAPELLE ARDENTE

(Du correspondant du DROIT) QUEBEC, 2. — Des milliers de personnes ont défilé, depuis hier matin devant la dépouille mortelle de S. E. le Cardinal Rouleau, qui repose en chapelle ardente dans le salon de l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement et assurent le service d'ordre au palais cardinalice. L'appartement est fermé au public. Le service d'ordre est assuré par les troupes de la Gendarmerie royale. Les visiteurs sont admis par un passage latéral. Les visiteurs sont admis par un passage latéral. Les visiteurs sont admis par un passage latéral.

Poste aboli au Can. National

MONTREAL, 2.—M. W.-S. Thompson, directeur des services de presse et de publicité au Canadian National annonce l'abolition du poste de directeur adjoint de la publicité, service de la radio.

LE PROCÈS DE L. CHARTRAND

MONTREAL, 2 (P.C.) — Le procès de Lionel Chartrand, employé du service civil, sous des accusations de fraude dans l'obtention d'argent par l'entremise d'examen de service civil, a été ajourné à cet après-midi par le juge Cusson qui devait présider l'enquête ce matin.

SYMPATHIES À S. EXCELLENCE MGR ANDRÉA CASSULO

Son Excellence Monseigneur Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a reçu les deux députés québécois à l'occasion de la mort de Son Excellence le Cardinal R.-M. Rouleau, O.P. Le premier vient de M. Martin H. Carmody, chevalier suprême de Grand Rapids, Mich., et se lit ainsi: Grand Rapids, Mich., 1. A Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, Délégué apostolique. Les Chevaliers de Colomb offrent sympathie et regrettent la mort de Son Excellence le Cardinal Rouleau, de Québec.

MARTIN H. CARMODY, Chevalier suprême.

La deuxième vient de M. Claude Brown, président de l'exécutif des Chevaliers de Colomb du Canada et de Terre-Neuve, et se lit ainsi: LONDON, Ont., 1. A Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, Délégué Apostolique à Ottawa, Excellence: — Les Chevaliers de Colomb du Canada et de Terre-Neuve ont appris avec une peine profonde, la mort inattendue de votre noble ami, et de notre ami, Son Excellence le Cardinal Rouleau. Nous demandons humblement à Votre Excellence d'accepter et transmettre aux membres de la hiérarchie, notre sincère sympathie à l'occasion de cette grande perte que font l'Église et le monde, de même que nos prières au Seigneur pour qu'il accorde au défunt le repos de l'âme.

CLAUDE BROWN, Président de l'exécutif des Chevaliers de Colomb au Canada et de Terre-Neuve.

(Suite à la dernière page)

Lavergne et Bennett espèrent combler le déficit national au moyen de ces impôts

Une traversée très heureuse de l'Empress

L'Empress of Britain est parti de Southampton et a fait la traversée de l'océan.

UNE IRRADIATION

Le voyage de l'Empress s'est accompli dans les meilleures conditions possibles. Le vaisseau est commandé par le capitaine Latta.

VOYAGE COMPLETE

QUEBEC, 2. — L'Empress of Britain a complété avec succès son premier voyage sur l'Atlantique, après être parti de Southampton. Le grand paquebot a fait le trajet en cinq jours 13 heures et 25 minutes. A partir de la Pointe-au-Père, un nouveau record de quatre jours, 19 heures, 33 minutes a été établi à partir de Chatham. La vitesse moyenne jusqu'au Cap Race a été de 23.7 nœuds. Hier après-midi, un concert a été irradié de l'Empress. Des discours furent prononcés, entre autres par le président du Pacifique Canadien, M. E.-W. Beatty.

Augmentation semblable par les États-Unis

L'augmentation des droits du charbon aurait pour effet une autre augmentation aux E.-U.

DIVERS JUGEMENTS

CALGARY, 2. — (P. C.) — L'absorption par le gouvernement fédéral de la loi produisant le budget national et expédié à la tête des lacs, comme l'annonce le budget Bennett, est regardée comme une mesure de secours et un pas vers une meilleure direction par Norman Z. Priestly, vice-président des fermiers-unis de l'Alberta. Il prétend qu'un moyen de cette taxe on pourra payer le coût du battage. Mais, dit-il, le gros problème existe encore. Comment allons-nous vendre la récolte de 1931 de la meilleure manière possible? L'exécutif de l'organisation, dit-il, a tenu une assemblée à laquelle il a été décidé de demander au gouvernement fédéral, aux trois gouvernements des prairies et aux organisations fermières, y compris les hautes écoles, de tenir immédiatement une réunion en vue de discuter le problème du marché de 1931.

LES MANUFACTURIERS

VICTORIA, C.-B., 2. — (P. Rhude, P. C.) — Le budget canadien a été discuté hier soir à la convention de l'Association des Manufacturiers Canadiens. On n'a pas fait de commentaires officiels et les délégués se sont montrés réticents. Toutefois, le budget n'a pas semblé causer de surprise. L'augmentation de un à quatre pour cent dans la taxe des ventes satisfait en général les délégués, qui semblent la regarder comme un minimum.

LE CHARBON

GLACE BAY, Nouvelle-Ecosse, 2. — (P. C.) — Le maire D.-W. Morrison, président de l'Union des mineurs du district 26, est très satisfait du nouveau tarif sur le charbon. Selon lui, cela sera d'un grand secours aux mineurs de la Nouvelle-Ecosse, de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise ainsi qu'aux citoyens des régions qui comptent sur l'industrie du charbon pour vivre.

AU CAP BRETON

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse, 2. — On n'a pu hier soir connaître les vues des officiers de la Dominion Steel and Coal Corporation sur les changements tarifaires annoncés par le premier ministre Bennett. Au Cap-Breton, on se montre en

Changements aux clauses budgétaires

Commentaires suscités. — Conservateurs et libéraux diffèrent d'opinion.

UN REMÈDE

Les commentaires vont leur train au sujet des nouveaux impôts prélevés par le budget Bennett. Les conservateurs s'acharnent à démontrer que le consommateur n'en souffrira guère tandis que les libéraux soutiennent que le public voit les changements d'un mauvais œil. Il est clair qu'en temps de gêne pécuniaire, aucun citoyen n'est prêt à consentir des sacrifices d'argent sans bien en peser le pourquoi et les conséquences. D'autre part, un fait crève les yeux: c'est qu'il faut trouver des moyens de combler le déficit du pays. On ne peut rester les bras tombés en face des obligations nationales. Et les gouvernements si habiles soient-ils, ne peuvent dissimuler entièrement au public les responsabilités qu'entraînent ces obligations. Leur devoir, et le public canadien, élevant ses lunettes bleues ou rouges, le comprend, c'est de remédier à une situation difficile.

(Suite à la dernière page)

Timbres de 3c

L'honorable R. E. Bennett, en déposant son budget en Chambre hier, a proposé les résolutions suivantes: La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de modifier la loi du Revenu (Special de guerre et de décuter: plus de la taxe imposée par la partie XII de la dite loi, une taxe d'accise spéciale de 1 p. 100 soit imposée et perçue sur la valeur après paiement des droits de douane de toutes marchandises importées au Canada, payable par l'importateur ou le consignataire qui dédouane les marchandises pour la consommation, au moment de l'importation des marchandises ou du dédouanement pour la consommation.

LE 1er JUIN

La Chambre décide en outre que toute mesure fondée sur la résolution précédente sera censée être entrée en vigueur le 1er juin 1931; et s'être appliquée à toutes marchandises mentionnées dans la dite résolution, importées ou dédouanées pour la consommation à cette date ou subséquemment et s'être appliquée aux marchandises importées intérieurement pour la consommation au sujet desquelles il n'avait été fait aucune déclaration de consommation avant cette date.

EXCEPTIONS

Pourvu toutefois que la dite taxe ne s'applique pas aux articles grevés de la valeur ajoutée, des droits de douane ne dépassant pas \$25 à moins qu'un importateur ne fasse la même fois plus d'une déclaration au sujet de marchandises provenant d'une même source, auquel cas, la taxe sera perçue. Pourvu en outre que cette taxe ne s'applique pas aux articles grevés d'autres taxes d'accise en vertu de la partie 11 de la dite loi, ni au numéraire anglais et canadien et au numéraire d'or étranger, aux dons de vêtements pour fins charitables, importés ou dédouanés en vertu des articles 700, 702, 703, 704, 705, 706 et 707 du titre des douanes, mais s'appliquera à tous les autres articles de toute nature qui sont importés. Que l'annexe 1 de la dite loi soit modifiée en y ajoutant ce qui suit: Bateaux, yachts, et embarcations à moteur... 5 p. 100. Pourvu que la taxe ne s'applique pas sur les dits bateaux, yachts, et embarcations à moteur quand il est fourni au ministre la preuve satisfaisante que ces articles sont exclusivement pour des fins commerciales. Cette exemption ne s'applique pas à ces marchandises lorsqu'elles sont vendues aux établissements de louage de bateaux ou à d'autres personnes qui les destinent au louage. Que l'article 86 de la dite loi soit modifié de façon que le taux de la taxe de consommation ou de vente soit porté à 4 p. 100. Que la dite taxe s'applique aux ventes et livraisons et que l'acheteur, en outre de la facture écrite de l'article, fournisse au vendeur le montant de la dite taxe et la taxe sera payable par l'acheteur au vendeur autorisé et par le vendeur autorisé à Sa Majesté, mais si le dit vendeur autorisé ne perçoit pas le dit montant, il devra la verser à Sa Majesté conformément aux dispositions de l'article 86 de la dite loi.

PRONOSTICS

TORONTO, 2. — La pression est élevée dans les États de l'est et dans la vallée du Saint-Laurent; elle est basse au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse et dans les provinces de l'ouest. Il a plu abondamment dans les provinces maritimes, et il y a eu ça et là des averses dans la Saskatchewan et l'Alberta. Il fait chaud dans l'ouest et une température normale ailleurs au pays. Pronostics.—Vallée de l'Ottawa et Haut-Saint-Laurent: beau et chaud aujourd'hui et une partie de la journée demain; vents modérés du sud. Maximum hier... 66 Minimum durant la nuit... 42 A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 40; Victoria, 48; Kamloops, 62; Calgary, 50; Edmonton, 48; Prince Albert, 60; Winnipeg, 50; Sauii Ste-Marie, 50; Toronto, 63; Kingston, 54; Ottawa, 56; Montréal, 64; Québec, 54; St-Jean, N.B., 54; Halifax, 52; St-Jean, I.N., 48; Detroit, 56; New-York, 60; Montréal, 54; Charlottetown, 48; Jasper, 42.

LE THE

Les buveurs de thé ont appris qu'ils auront 4c de plus la livre à payer pour leur breuvage, d'après la taxe nouvelle, imposée sur le thé importé au Canada, annoncée dans le rapport du budget du premier ministre. L'entente conclue il y a quelques années entre les pays producteurs de thé, voulant qu'il n'y ait pas de taxe sur le thé entrant au Canada en grande quantité, a été dissolue. La taxe est répartie

LA PRÉFÉRENCE

Retour aux taxes sur les chèques et bons de poste.

LA PRÉFÉRENCE

Retour aux taxes sur les chèques et bons de poste.

(Suite à la dernière page)

Préparation du congrès de juin des A. F. A. C. C.

Le R. P. Marchand, O.M.I., nouvel aumônier régional.—Le couvent des RR. SS. du Sacré-Coeur affilié.

REMERCIEMENTS

Le pensionnat N-Dame de la Merci, d'Aylmer, offrait, samedi dernier, sa généreuse hospitalité au comité d'organisation des A.F.A.C.C. La Rvde Soeur Louise-Paul, supérieure, et Mlle Yvonne Beaudry, présidente des anciennes, recevaient les invitées au grand parloir. Mme Georges Terrien, directrice des A.F.A.C.C. pour la région d'Ottawa, présidait cette assemblée. A sa droite se tenait le R. P. Marc-Gilles Marchand, recteur de l'Université d'Ottawa et nouvel aumônier du comité, et Mme Aurélien Bélanger, présidente générale des Associations fédérées.

Les représentantes des pensionnats affiliés de la région étaient: Du pensionnat N-Dame du Sacré-Coeur d'Ottawa: Rvde Sr Marie de Lourdes, supérieure, Mme Charles Paré, présidente du sous-comité régional des Cercles d'études; De l'École Normale de Hull: Rvde Soeur Louise de Grenade, Rvde Sr Sylvie de la Croix, Mme Sylvia Kipp, présidente de ce comité; Du pensionnat N-Dame de la Merci, Aylmer: Rvdes Soeurs Louise-Paul, supérieure, Paul-Auguste, M. du St-Sacrement, Charles-Edouard et Marie-Gustave; Mlle Yvonne Beaudry, présidente de l'association des anciennes, Mme L.-A. Mondoux, Mme J.-A. Fautoux, Mme Léon-E. Defalque, Mlle Jeanne Séguin.

Du pensionnat N-Dame de Lourdes, Eastview: Mlle Thérèse Ménard, présidente de l'Association des Anciennes, Mlle Germaine Beaudry, trésorière, Mme Aug. Dufault, Mme L.-A. Mondoux, Mme J.-A. Fautoux, Rvde Soeur Marie-Cléophas, Mlle Régina Renaud, présidente de l'Association, Mlle Aurélie Séguin, secrétaire du comité d'organisation des A.F.A.C.C.

Du pensionnat Sacré-Coeur, avenue des Oblats, Ottawa-Est: Rvde Soeur du Sacré-Coeur, Rvde Soeur Gabriel de Jésus.

L'assemblée s'ouvre par la prière. Mme Terrien souhaite la bienvenue au R. Père Marchand, qui a bien voulu accepter de devenir l'aumônier du district. Le remercie de sa précieuse collaboration et l'assure des sentiments respectueux et reconnaissants de toute l'assistance. Elle dit également des mots de bienvenue aux RR. SS. du Sacré-Coeur et à leur aumônier. Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, on donne connaissance de la correspondance échangée depuis la dernière réunion.

RAPPORTS DES COMITÉS

Comité de réception à la gare: Mlle Yvonne Beaudry, présidente du comité de réception à la gare suggère l'idée de l'installation d'un bureau de renseignements dans la salle d'arrivée à la gare Union. Une pancarte aux chiffres de l'Association serait placée en évidence et les

congrès 4 élèves finissantes de 1931. Demande est faite à ces petites pages de porter l'uniforme du couvent. Les collégiennes du Rideau seront invitées à devenir capitaines de chaque équipe de pages durant tout le congrès.

Comité de fleurs: Le bureau d'Ottawa pouvait difficilement oublier, samedi, que sa fleur de choix était une pensée car les autorités du couvent avaient eu la délicate attention de placer, sur une magnifique gerbe de ces fleurs, le comité des fleurs offertes. Comme nous l'avons déjà annoncé, le comité des fleurs offrira, durant le congrès, aux congressistes, aux suppléantes, et aux invitées des bouquets de pensées pour le modeste somme de 10 sous. Ceci afin d'aider à défrayer les dépenses d'organisation. Un kiosque sera installé dans une des salles du pensionnat de la rue Rideau. Mme Charles Paré à la direction de cette vente et elle espère bien que les amicalistes se fureteront en esprit de collaboration avec le comité d'organisation des A.F.A.C.C.

La pensée sera l'honneur durant les 4 jours que dureront ces fêtes mémorables. Au déjeuner du bureau de direction et du comité d'organisation, la pensée décorera la table. Au grand banquet de clôture, qui doit avoir lieu au Château Laurier, la pensée sera l'appel à la bien vouloir de décoration. Chaque invité recevra à titre de faveur un bouquet-souvenir.

Avis donc à toutes les amicalistes qui désirent être dans l'esprit du congrès de bien vouloir porter un bouquet de pensées, la fleur du comité des fleurs.

Comité de publicité: Le comité de publicité prétend faire une grande campagne en faveur du congrès. Son travail, déjà commencé sur une petite échelle, se continuera activement dans les semaines qui précéderont le congrès des 27, 28, 29 et 30 juin. Les amicalistes seront sans doute intéressés et liront régulièrement le "carnet d'une amicaliste" qui promet des renseignements et des surprises.

Sous-comité régional des Cercles d'études: On y a fait un relevé parmi les amicalistes affiliés qui ont l'intention de posséder un cercle d'études. L'École Normale de Hull a été la première à créer ce mouvement dans la région. Le cercle a donné, au cours de l'année, les meilleurs résultats dont les principales activités furent: des cours de diction et de sténographie, de l'action sociale, de la charité, etc. A l'heure actuelle, le groupe littéraire et dramatique prépare une séance d'études sur Edmond Rostand, oeuvre de théâtre, qu'il offrira en hommage aux congressistes qui assisteront aux cercles d'études. Mlle Gergette LeMoine, présidente du comité central des cercles d'études des A.F.A.C.C., prêtera son concours de concert avec un certain nombre de membres des cercles de Montréal et donnera un impromptu sur une question sociale d'actualité.

Madame la présidente de ce sous-comité, Mme Charles Paré, a le plaisir de dire également qu'un cercle d'études a été créé tout dernièrement au couvent de la rue Rideau.

Elle propose que les amicalistes prennent part au congrès comme deux membres de leur amicale, qui pourraient être au besoin les suppléantes déléguées, et que ces deux déléguées des cercles d'études aident pour mission d'assister à toutes les séances ou l'on traitera spécialement du cercle d'études dans l'amicale. Ces amicalistes seraient par la suite, tout désignés pour créer cette oeuvre que les A.F.A.C.C. désirent ardemment voir se fonder au sein de toutes les amicalistes affiliées, comme moyen de développement efficace.

Le comité d'Ottawa offre un mandat de Dom Lefebvre comme souvenir de la Semaine Liturgique aux associations affiliées. Le tirage en est fait et l'amicale du couvent de la rue Rideau est l'heureuse gagnante.

On mentionne que l'amicale de l'École Normale a acheté un certain nombre d'albums-souvenirs pour en faire la diffusion chez ses membres. Des félicitations sont offertes à cette amicale et le vœu est exprimé que cet exemple soit suivi par d'autres amicales.

Le R. Père aumônier adresse la parole à l'assemblée. Il remercie Mme la présidente de ses cordiales paroles de bienvenue. Il se dit très heureux d'avoir accepté l'invitation de S. E. Mgr l'archevêque de devenir l'aumônier de cette section de cette belle association que sont les A.F.A.C.C. et il assure le comité de toute sa collaboration et de tout son dévouement. Il se dit émerveillé du bien que l'Association a déjà accompli et il entrevoit de grandes choses pour l'avenir. Le R. Père offre ses meilleurs vœux pour le succès du congrès de juin prochain et il prétend que, s'il en juge par le travail déjà fait par le comité d'organisation, le succès est assuré.

Mme Sylvia Kipp profite de l'occasion pour inviter, à titre d'hôte, l'assemblée à une conférence qui sera donnée à l'École Normale de Hull, le jeudi soir, 3 juin prochain.

à 8 h. 30 par M. G. Bouchard, député aux Communes. Le sujet de la causerie est "le chez soi agréable". Cette conférence est organisée conjointement par l'amicale et le Cercle d'études.

Mme Terrien offre des remerciements aux autorités du pensionnat et à l'amicale d'Aylmer pour leur courtoisie et leur cordiale hospitalité. Un thé et des rafraîchissements, servis par de jeunes actuelles, du couvent, mettent fin à la réunion.

La campagne du Victorian Order

Le comité de la campagne de la Victorian Order of Nurses pour le prélevement de la somme de \$15,000 accuse réception des dons suivants: \$50.00 — Bryson Graham Limited, M. et Mme G. E. Fauquier, le docteur et Mme T. H. Leggett, Mme J. M. Courtney; \$25.00 — Geo. B. Burney & Son, Mlle Minnie G. Cameron, Mme Douglas Cameron, M. et Mme E. Norman Smith, Catholic Girls Club, Mme W. H. Rowley, Ottawa Dairy, Mme W. F. Maybury, Mme J. W. Robertson; \$20.00 — Mme W. C. Hughson, Mme Elizabeth Botsford, Mme W. D. Hogg, M. et Mme F. T. Graves, \$15.00 — M. et Mme J. D. Fraser, E. A. Stevens; \$10.00 — Mme J. F. Kidd, O'Brien & Williams, Mme W. M. Southam, Henry Birke & Sons Limited, E. A. Dunlevie, Mlle L. C. Wickstead, Mlle J. C. Sears, le colonel et Mme R. M. Courtney, Greene & Robertson, M. et Mme Robert Forke, M. et Mme P. B. Toller, Le Juge Wells, M. et Mme J. H. Hony, l'honorable N. A. Belcourt, M. et Mme W. L. Stewart, The Runge Press Limited, E. E. White, McKinley & Northwood, Mme A. F. Rogers, F. X. Plaut, \$6.50 — Le personnel de la Banque de la Nouvelle Ecosse; \$5.00 — Mlle Janet A. Hall, Mme J. B. Hunter, Mme Newman, Le Juge et Mme M. et Mme Arnould, Mme Mackintosh Bell, Le révérend H. H. Bedford Jones, Dr D. C. MacLaren, G. J. Desbarres, F. D. Burpee, Mme Chas. Coultée, Hon. Marlin Burrill, W. F. Stephen, Mme G. E. King, H. Kennedy, Mme J. J. Sherry, D. Robertson.

Le bureau d'Ottawa pouvait difficilement oublier, samedi, que sa fleur de choix était une pensée car les autorités du couvent avaient eu la délicate attention de placer, sur une magnifique gerbe de ces fleurs, le comité des fleurs offertes. Comme nous l'avons déjà annoncé, le comité des fleurs offrira, durant le congrès, aux congressistes, aux suppléantes, et aux invitées des bouquets de pensées pour le modeste somme de 10 sous. Ceci afin d'aider à défrayer les dépenses d'organisation. Un kiosque sera installé dans une des salles du pensionnat de la rue Rideau. Mme Charles Paré à la direction de cette vente et elle espère bien que les amicalistes se fureteront en esprit de collaboration avec le comité d'organisation des A.F.A.C.C.

La pensée sera l'honneur durant les 4 jours que dureront ces fêtes mémorables. Au déjeuner du bureau de direction et du comité d'organisation, la pensée décorera la table. Au grand banquet de clôture, qui doit avoir lieu au Château Laurier, la pensée sera l'appel à la bien vouloir de décoration. Chaque invité recevra à titre de faveur un bouquet-souvenir.

Avis donc à toutes les amicalistes qui désirent être dans l'esprit du congrès de bien vouloir porter un bouquet de pensées, la fleur du comité des fleurs.

Comité de publicité: Le comité de publicité prétend faire une grande campagne en faveur du congrès. Son travail, déjà commencé sur une petite échelle, se continuera activement dans les semaines qui précéderont le congrès des 27, 28, 29 et 30 juin. Les amicalistes seront sans doute intéressés et liront régulièrement le "carnet d'une amicaliste" qui promet des renseignements et des surprises.

Sous-comité régional des Cercles d'études: On y a fait un relevé parmi les amicalistes affiliés qui ont l'intention de posséder un cercle d'études. L'École Normale de Hull a été la première à créer ce mouvement dans la région. Le cercle a donné, au cours de l'année, les meilleurs résultats dont les principales activités furent: des cours de diction et de sténographie, de l'action sociale, de la charité, etc. A l'heure actuelle, le groupe littéraire et dramatique prépare une séance d'études sur Edmond Rostand, oeuvre de théâtre, qu'il offrira en hommage aux congressistes qui assisteront aux cercles d'études. Mlle Gergette LeMoine, présidente du comité central des cercles d'études des A.F.A.C.C., prêtera son concours de concert avec un certain nombre de membres des cercles de Montréal et donnera un impromptu sur une question sociale d'actualité.

Madame la présidente de ce sous-comité, Mme Charles Paré, a le plaisir de dire également qu'un cercle d'études a été créé tout dernièrement au couvent de la rue Rideau.

Elle propose que les amicalistes prennent part au congrès comme deux membres de leur amicale, qui pourraient être au besoin les suppléantes déléguées, et que ces deux déléguées des cercles d'études aident pour mission d'assister à toutes les séances ou l'on traitera spécialement du cercle d'études dans l'amicale. Ces amicalistes seraient par la suite, tout désignés pour créer cette oeuvre que les A.F.A.C.C. désirent ardemment voir se fonder au sein de toutes les amicalistes affiliées, comme moyen de développement efficace.

Le comité d'Ottawa offre un mandat de Dom Lefebvre comme souvenir de la Semaine Liturgique aux associations affiliées. Le tirage en est fait et l'amicale du couvent de la rue Rideau est l'heureuse gagnante.

On mentionne que l'amicale de l'École Normale a acheté un certain nombre d'albums-souvenirs pour en faire la diffusion chez ses membres. Des félicitations sont offertes à cette amicale et le vœu est exprimé que cet exemple soit suivi par d'autres amicales.

Le R. Père aumônier adresse la parole à l'assemblée. Il remercie Mme la présidente de ses cordiales paroles de bienvenue. Il se dit très heureux d'avoir accepté l'invitation de S. E. Mgr l'archevêque de devenir l'aumônier de cette section de cette belle association que sont les A.F.A.C.C. et il assure le comité de toute sa collaboration et de tout son dévouement. Il se dit émerveillé du bien que l'Association a déjà accompli et il entrevoit de grandes choses pour l'avenir. Le R. Père offre ses meilleurs vœux pour le succès du congrès de juin prochain et il prétend que, s'il en juge par le travail déjà fait par le comité d'organisation, le succès est assuré.

Mme Sylvia Kipp profite de l'occasion pour inviter, à titre d'hôte, l'assemblée à une conférence qui sera donnée à l'École Normale de Hull, le jeudi soir, 3 juin prochain.

\$3.00 — Mme E. M. Carey, M. et Mme R. Mackell, Mme Mary Hunter, M. A. Macpherson; \$2.00 — Le docteur J. D. Page, W. R. McGee, H. W. Merrill, Mme M. J. Lyons, McIntosh & Watts; \$1.00 — M. et Mme B. H. Serge, Mlle Mary Vaughan, Mme Jobson.

Sauvé agissait comme diacre et l'abbé J. Bélanger, comme sous-diacre. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. P. Champagne, rendit la messe de Bourdus. M. W. Charette touchait l'orgue. Conduisant le deuil dans le cortège: MM. Lionel Rochon, Henri et Albert Rochon, frères; Roland Pilon, neveu; Léo Pilon, beau-frère. Prenant part également au cortège: MM. Lucien Aris, J. P. Desbarois, W. Trépanier, Joseph St-Jean, A. Savary, E. Valley, R. Côté, H. Demers, Charles Racicot, O. Bazinet, J. Ouellette, Joseph Boulangier, Jean Hubert, O. Nadon, B. Millette, L. J. N. Casault. Le défunt laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Emile Rochon; trois frères, Lionel et Albert.

Funérailles de M. Ernest Rochon

Le bureau national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises apprend avec un profond regret le grand deuil qui frappe l'Église Catholique du Canada, par la mort de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau. "Avec respect, nous nous inclinons près de cette tombe de l'illustre apôtre, fils de Saint Dominique, et nous y déposons l'hommage de notre douleur et de nos prières." "A. W. Marchand (Mme P. E.)" "Présidente Nationale, "Gilberte Julien, sec.-corr.-nationale.

Le bureau national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises apprend avec un profond regret le grand deuil qui frappe l'Église Catholique du Canada, par la mort de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau. "Avec respect, nous nous inclinons près de cette tombe de l'illustre apôtre, fils de Saint Dominique, et nous y déposons l'hommage de notre douleur et de nos prières." "A. W. Marchand (Mme P. E.)" "Présidente Nationale, "Gilberte Julien, sec.-corr.-nationale.

Ottawa, 1 juin, 1931. "Monseigneur l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, "Palais Cardinal, Québec.

"Le bureau national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises apprend avec un profond regret le grand deuil qui frappe l'Église Catholique du Canada, par la mort de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau. "Avec respect, nous nous inclinons près de cette tombe de l'illustre apôtre, fils de Saint Dominique, et nous y déposons l'hommage de notre douleur et de nos prières." "A. W. Marchand (Mme P. E.)" "Présidente Nationale, "Gilberte Julien, sec.-corr.-nationale.

Ottawa, 1 juin, 1931. "Monseigneur l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, "Palais Cardinal, Québec.

"Le bureau national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises apprend avec un profond regret le grand deuil qui frappe l'Église Catholique du Canada, par la mort de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau. "Avec respect, nous nous inclinons près de cette tombe de l'illustre apôtre, fils de Saint Dominique, et nous y déposons l'hommage de notre douleur et de nos prières." "A. W. Marchand (Mme P. E.)" "Présidente Nationale, "Gilberte Julien, sec.-corr.-nationale.

SYMPATHIE DE LA FÉDÉRATION

A l'occasion de la mort de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, le bureau national de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a fait parvenir à l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec la lettre de condoléance suivante:

Nouvelles du Magasin Bryson-Graham



Vente à 20% d'Escompte Carrosses de Bébé

Un assortiment de divers genres de carrosses en les plus nouvelles conceptions, coté à 20% d'escompte sur les prix réguliers pour un prompt écoulement.

Mobles bien construits avec carrosserie de fibre à texture serrée, roues à caoutchouc épais et les plus récentes inventions en freins et capotes glissantes et réversibles. Finis dans les teintes de bleu, brun, fawn, gris, etc., couverts de tissu cordé de bonne qualité pour assortir.

Régulier \$19.75, \$24.75, \$28.95 et \$31.50. A votre choix à 20% d'escompte.

Bryson-Graham — Au Troisième Etage

MERCREDI Spécial en Epicerie

Patates de l'Île du Prince-Edouard

Sacs de 90 livres

75c

Livraison gratis à toutes les parties de la ville. Bryson-Graham Epicerie Queen 7100

Messieurs! Deux grandes aubaines seront présentées, mercredi

Deux choses dont bien des hommes auront besoin: Chapeaux de Paille et Complets d'Été, confortables et d'une belle apparence. Les voici à des prix des plus alléchants.

Chapeaux de Paille pour Hommes, \$1.95 à \$5

Prix de vente, mercredi, **95c**

Une grosse compagnie abandonnant les affaires nous vendit 750 de ces Chapeaux de paille à un extraordinaire bas prix. Ce sont les plus nouvelles conceptions de la saison en styles canotiers et souples. L'assortiment comporte des sennets fendus, de la paille fine, paille rayon, livournes, panamas toyo, etc. Toutes les pointures dans le lot. Venez de bonne heure, car vous ne manquerez pas de trouver de très appréciables aubaines dans ce groupe. Régulier \$1.95 à \$5.00. En vente à 9 h. précises du matin, mercredi, chacun, 95c.

Nous n'en vendons pas aux marchands. Pas d'échanges.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée



Complets 2-Pantalons de Worsted anglais pr Hommes

En chics dispositions à rayures fines en épaisseur d'éte.

Prix de vente, mercredi, **\$16.95** Régulier \$29.50

Seulement 50 chics Complets, idéaux pour l'usage actuel et d'éte. Bien confectionnés de worsted tout laine léger, en styles réguliers et modèles à deux boutons d'un ajustement serré pour jeunes gens. Finis en revers pointus et doublure de satin. Dans les teintes de noir, brun et marine, et rayures tamisées. Tailles 35 à 44 dans le lot.

Une aubaine extraordinaire en Complets de bonne qualité qui valent la peine que vous fassiez un effort spécial pour vous les procurer. Mercredi. Régulier \$29.50. Prix de Vente, Mercredi, \$16.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Attrayantes Soies Imprimées

En vente, mercredi, **\$1.39** Rég. jusqu'à \$2.50

Un écoulement de près de 600 verges de crêpe pure soie en un bel assortiment de fascinantes dispositions et d'attrayantes couleurs sur fonds pâles et foncés. 38 pcs de largeur. Valeurs courantes jusqu'à \$2.50. Prix de vente, la verge, \$1.39.



Crêpe de Soie --- \$1.50

Régulier \$2.50

Crêpe plat épais, pure soie, de confection suisse. D'un riche fini et se drapant joliment. Dans un choix de près de 30 récentes teintes estivales. 38 pouces de largeur. Régulier \$2.50. Spécial, la verge, \$1.50.

Voile Imprimé

Voile de coton de choix dans un vaste assortiment de plus récentes dispositions et fascinantes combinaisons de couleurs, approprié aux robes d'éte pour dames et enfants. Garanti de couleurs inaltérables. 38 pouces de largeur. Spécial, la verge, 29c

Rajah Mercerie

Un chic tissu lavable pour robes sportives, costumes, etc., pour dames. Dans un bel assortiment d'attrayantes teintes. 36 pouces de largeur. Spécial, la verge, 98c

Bas de Soie de \$2 pr Dames

En vente, mercredi, à **98c**

Deux cents paires de bas de soie entièrement façonnés, de première qualité, épaisseur de service. Un bel assortiment de chics teintes pour l'éte, aussi blancs. Toutes les pointures 3 1/2 à 10 dans le lot. Valeurs courantes de \$1.00. Spécial, la paire, 98c.

Bryson-Graham — Rez-de-chaussée.

Chics Gants de Suède

Gants de suède de qualité de choix, en longueur de 4 boutons. Style fort, beau avec hauts festonnés. Dans les teintes de gris, beige et mode. Pointures 6 à 7. Tous de première qualité. Régulier \$2. Spécial, la paire, \$1.95

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Carnet Mondain

Son Excellence le gouverneur-général accompagné de son fils, lord Duncannon, de M. A. F. Lascelles, du lieutenant-colonel Humphry Snow, du lieutenant-colonel H. Willis O'Connor et du capitaine Sir John Child, est parti hier, pour Québec, où il assistera au dîner, ce soir, à bord de l'Empress of Britain.

Le très honorable W.-L. MacKenzie King réunissait, ces jours derniers, en un dîner intime, un groupe de députés et leurs épouses, à "Laurier House". Les invités étaient: M. et Mme F.-W. Perras, M. et Mme Wilfrid Girouard, M. et Mme Cyrille Dumaine, le docteur et Mme Joseph Thauvette, M. et Mme Vincent Dupuis, M. et Mme Patterson, d'Ottawa.

Sir Francis Lindley, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Tokio, est arrivé à Québec hier, sur l'Empress of Britain, et sera pendant son séjour au pays l'hôte de l'Haut-Commissaire Britannique au Canada et de lady Clark.

L'honorable M. et Mme Ernest Lapointe et Mlle Odette Lapointe passent quelques jours à Spencer-Wood, les invités du lieutenant-gouverneur et de Mme Henry-George Carroll.

M. le notaire et Mme Victor Mathieu sont retournés à Québec, après avoir passé quelques jours dans la Capitale, les hôtes de l'honorable sénateur et de Mme H. S. Béland.

Mlle Annette Valois a passé la fin de semaine à Montréal, invitée de sa tante, Mme Omer Valois.

M. et Mme Eugène Dubé et Mlle Marie-Louise et Régina Dubé, sont de retour de Napierville et Montréal, où ils ont passé quelques jours.

M. et Mme Wilfrid C. Labelle et leur famille sont de retour d'un voyage en auto aux Chutes Niagara, Chicago et Détroit, où ils furent les hôtes de l'avocat Paul Turgeon et de Mme Turgeon.

Mlle Albina Lessard, est partie pour un séjour de quelques mois aux Etats-Unis, au cours duquel, elle visitera, New-York, Philadelphie, New-London, Conn., et autres villes américaines.

Monsieur et Mme J. B. David de Carruthers, Saskatchewan, font un séjour dans la Capitale, les hôtes de Monsieur et Mme A. David de la rue Wilbrod. Ils ont fait le voyage en auto. Monsieur l'abbé François Rancourt, curé à Delisle, Sask., et Monsieur V. Goyer, les accompagnent et visitent des parents dans la province de Québec.

M. et Mme Gustave Monette, de Montréal, étaient de passage à Ottawa, la semaine dernière, les invités de M. et de Mme P. O. Séguin. Droit.

Mlle Rosalie Laframboise, de Montréal, passe quelque temps en ville, chez sa mère, Mme Louis Laframboise.

Le treize juin prochain, sera célébré en la Basilique de Québec, le mariage de Mlle Marguerite Poirier, avec M. le docteur Armand Beauchêne, de la Beauce. Pas de faire-part.

Mme Joseph Casgrain, de Montréal, passe la semaine, dans la Capitale.

Lady Price, de Québec, actuellement à Londres, s'embarquera le 5 juin sur le "Duchess of Atholl" pour revenir au Canada.

Mlle Marie-Blanche Devlin, de Québec, est l'invitée de Mlle Devlin, d'Aylmer.

Mlle Désirée Girouard est actuellement, à Bedford Québec, l'invitée de Mme Collin Ramsay.

Mme Kenneth Macpherson, de Toronto, est l'invitée de Mme E. B. Devlin.

Mme St-Denis LeMoine, Mme Noulan Cauchon, Mme D. J. McDougall, Mme George Chapman, Mlle Ethel Chadwick et Mlle Lucy Kingsford étaient de passage à Lucerne-en-Québec, ces jours derniers.

Mme J. C. Doolan a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Jeanita Fraser, dont le mariage aura lieu prochainement. La table de tête était décorée de roses jaunes et de mauve, Mme J. M. Belliveau, Mme William Powis et Mme Earl Fraser, ont servi le thé et les glaces.

L'honorable M. et Mme Hugh Guthrie, sont de retour de Guelph, Ont., où ils ont passé la fin de semaine.

M. et Mme Georges Gonthier, sont de retour de Montréal, où ils assisteront demain au mariage Morin-Doherty.

Un thé Money-shower, sera donné demain par la section Sacré-Coeur, de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises à la demeure de Mme J. E. Serré, 234 Laurier Est.

Mlle Marion Plaut est de retour de New-York, où elle a passé quelque temps.

M. Harwood Beard, de New-York, est l'hôte de ses parents, M. et Mme Frank Beard.

Mlle Ruth Harrison, de St-Jean, N. B., est l'invitée de Mlle Naomi Slater.

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou écrit à Case Postale, 554, Le

Qui ne désire avoir de Fascinants Parquets

Tout le monde est fier d'avoir des parquets lustrés. C'est pourquoi un si grand nombre de ménages sont enchantés de notre Service de Cirage et de Polissage de Parquets

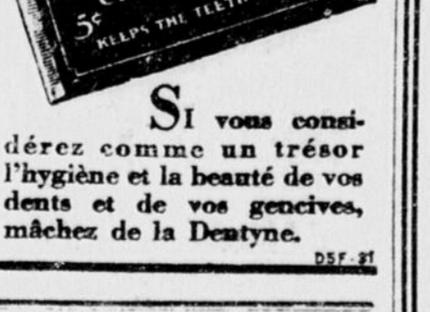
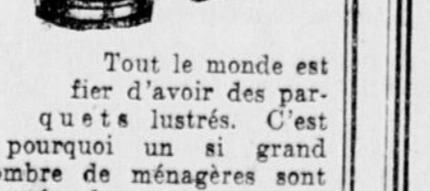
Une surface lustrée de ciré protectrice est exécutée par des experts.

Téléphonez à Q. 397

Dustban Products Ltd.

Fabricateurs locaux de Savons de Toilette Liquides, Désinfectants, Nettoyeurs, Composés de balayage, Cire à parquets, etc.

130, rue Sparks Ottawa, Ont.



Si vous considérez comme un trésor l'hygiène et la beauté de vos dents et de vos gencives, mâchez de la Dentyn.

Je crains moins pour le temple les furieux qui veulent le démolir que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage devant le danger.

L. VEUILLOT.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MERCREDI 3 JUIN 1931 — 154^e jour de l'année.
Lever du soleil 4.15 — Lever de la lune 4.15
Coucher du soleil 7.41 — Coucher de la lune 6.38
QUARANTE-HEURES — St-Eugène: 2, 3 et 4 juin.
FETE DU JOUR — Ste-Clothilde, reine de France.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Lité)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:

PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

ABONNEMENTS

Canada	Quotidien	\$ 7.00
Etats-Unis	Quotidien	\$ 7.00
Ottawa, par poste	Quotidien	\$ 7.00
Canada	Hebdomadaire	\$ 2.50
Etats-Unis et Union Postale	Hebdomadaire	\$ 2.50

OTTAWA, LE 2 JUIN 1931

Le budget Bennett

Ce n'est pas du sarcasme à la Swift que nous voulons faire en écrivaint que le pays apprendra avec une certaine joie que le déficit du trésor fédéral ne dépasse pas pour le dernier exercice financier, la somme de \$75,244,973. Les rumeurs qui s'étaient fait jour à travers les cloisons des cabinets secrets, nous laissent entendre qu'il atteindrait les \$100,000,000 s'il ne les dépasserait pas. Le cadeau d'un déficit n'est jamais reçu avec un bien vif enthousiasme, mais quand il se présente sous le couvert d'un moindre mal, on éprouve comme une sorte de désappointement qu'il ne soit pas plus considérable!

Voilà le déficit réel pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars dernier. Les prévisions pour l'exercice courant sont bien moins encourageantes puisque M. Bennett a dit hier après-midi que le déficit atteindrait les \$105,000,000. La simple addition de ces deux chiffres fera naître des inquiétudes chez ceux qui ont à cœur la santé de nos finances nationales. Quoi! en deux ans, un déficit de \$180,000,000!

Tant que le gouvernement, toutefois, se mettra sérieusement en face de cette situation, qu'il ne perdra pas de vue les véritables intérêts de la nation, qu'il cherchera par des moyens légitimes à combler les trous énormes que creuse la dépression économique dans nos revenus, nous n'avons rien à craindre. Nous n'avons pas à craindre pour le moins une situation telle qu'elle existe en Nouvelle-Zélande et en Australie, dominions naguère prospères, aujourd'hui accablés aux pires misères financières.

Redoutons par-dessus tout le désespoir de la nation représentée par ses gouvernants.

La situation est dure. Le budget Bennett le montre bien. Celui-ci sera diversement interprété dans la presse du pays. Il a du bon, il contient du moins bon. Mais nous nous placerions à un mauvais point de vue pour l'apprécier si nous nous attachions uniquement à ses côtés pénibles: nous voulons parler des augmentations des impôts.

Après avoir entendu le premier ministre parler pendant deux heures 35, un journaliste d'expérience nous disait: "C'est un budget 'taxeux'."

Et c'est vrai. Les augmentations d'impôts forment le corps principal du discours de M. Bennett avec les changements tarifaires, tous à la hausse bien entendu. Cela nous remet en mémoire un incident de la dernière campagne électorale. M. Bennett parlait à Montréal et expliquait ses projets multiples. Une voix féminine lui demanda à brûle-pourpoint: "Mais où allez-vous prendre l'argent pour tous ces travaux?" Et M. Bennett de répondre du tic au tac: "By taxation!" Cette parole est passée maintenant dans la légende.

Elle est juste. Nul gouvernement ne saurait entreprendre de vastes travaux, secourir les chômeurs, aider les vétérans, les vieillards, les cultivateurs, et en même temps combler des déficits comme ceux auxquels nous avons à faire face, sans être obligé d'avoir recours à de nouveaux impôts. C'est toujours l'électeur qui défraie le coût des promesses électorales en plus de supporter le poids des dépressions économiques.

Il ressort donc que M. Bennett a annoncé des impôts. Il en a rétabli d'anciens dont on avait accueilli la disparition avec plaisir. Il ne s'est pas refusé à en créer de nouveaux. En voici une liste bien imparfaite, mais qui donne tout de même une idée assez juste du budget Bennett:

- 10—Taxe de 2 sous sur les chèques de quelque dénomination soient-ils, ainsi que sur toutes les offres de commerce impossibles d'après la loi actuelle, telles que bons de poste, mandats-postes, etc.
- 20—Timbre de trois sous sur toutes les lettres adressées en dehors des villes où elles sont déposées.
- 30—Augmentation de la taxe de vente de 1 à 4 p. 100.
- 40—Droit de 1 1/2 cent par livre sur l'expédition des journaux ayant une circulation de plus de 10,000.
- 50—Droit d'accise spécial de 1 p. 100 sur toutes les importations.
- 60—Augmentation de l'impôt sur le revenu personnel.
- 70—Augmentation de l'impôt sur le revenu des corporations.
- 80—Augmentation du tarif sur les articles suivants: le thé, le fromage, le lait en poudre, le savon, les fruits secs, le macaroni, toutes les conserves, le jambon, les bacon, les viandes fraîches, les cuirs, les magazines, etc., etc.

Les droits sont augmentés sur les automobiles étrangers, et l'importation des voitures usagées est même totalement prohibée.

Voici à quelles dates ces différentes mesures seront mises en vigueur:

- Tous les changements tarifaires, le 2 juin;
- Augmentation de la taxe de vente, le 1er juin;
- Impôt sur le revenu individuel, le 1er juin;
- Impôt sur le revenu des corporations, rétroactif sur les revenus de 1930 et en vigueur par la suite;
- Timbre de poste de trois sous, le 1er juillet;
- Droit de 1 1/2 cent sur l'expédition des journaux, le 1er juillet;
- Impôt sur les chèques le 1er juin;
- Droit spécial de 1 p. 100 sur toutes les importations, le 1er juin.

Remarquons immédiatement, avant de passer à autre chose, que le budget ne contient rien en fait de secours aux chômeurs. Cette lacune sera-t-elle comblée de quelque façon avant la fin de la session? Le gouvernement espère-t-il un retour prochain à la prospérité? Est-il d'avis que le chiffre de l'emploi augmentera bientôt sous l'effet magique de son budget ou par le simple jeu des réactions économiques?

Si le budget ne contient rien pour les chômeurs, il contient une aide efficace aux agriculteurs. L'Ouest est aculé à une faillite très générale. Ceux qui ont entendu M. Raymond Denis, le président de l'Association d'Education de la Saskatchewan, dimanche à Ottawa, savent que les cultivateurs des provinces des prairies sont dans une véritable impasse. Le gouvernement a décidé de prendre à ses frais le coût du transport du blé à raison de 5 cents le boisseau sur le blé exporté. M. Bennett estime que cela comportera au plus une dépense de \$10,000,000.

On dit dans les milieux ministériels que cela sera suffisant pour assurer une marge de profits aux agriculteurs sur leurs exportations de blé.

Les appréciations générales du budget sont contradictoires. Et cela doit être ainsi. D'une part, chez les partisans du gouvernement on dit que c'est "un budget de l'ouvrier". Chez les opposants on soutient au contraire que c'est un budget qui favorise surtout l'homme riche.

Les deux camps ont raison. Les ministériels peuvent soutenir leur thèse parce que les impôts sur les revenus des corporations, les impôts sur les chèques, les timbres-poste, les automobiles, certains articles de luxe, le secours aux agriculteurs, l'augmentation des octrois aux provinces de 50 à 75 p. 100 pour les pensions de vieillesse, sont plutôt des indices que le gouvernement veut faire dégorger d'abord ceux qui ont des revenus.

Les oppositionnistes ont également raison puisque l'impôt spécial de 1 p. 100 sur toutes les importations plus une taxe de 4 p. 100 sur les ventes portera pratiquement celle-ci à 5 p. 100 et que les consommateurs devront payer les frais de ces augmentations. Ainsi en sera-t-il des nouveaux droits sur le charbon, le coke, les conserves, le thé, les tissus, etc.

On devine la réponse de M. Bennett à cette objection. Sans doute, la protection est augmentée et les droits seront plus élevés. Mais n'est-ce pas en ce faisant qu'on assure à la production nationale le marché canadien et en obtenant ce résultat n'augmentera-t-on pas l'emploi dans nos industries?

Plusieurs autres points seraient éminemment intéressants à discuter dès maintenant. Un tel budget cependant se prête difficilement à l'analyse et se refuse à un jugement hâtif. En ces complexes questions financières et tarifaires, aux portées lointaines, il est hasardeux de prendre une position définitive.

Le budget montre bien que la situation au Canada est pénible. Mais il ne veut pas que l'on y puise des motifs de pessimisme. Il constitue, tel que présenté, un appel à la collaboration nationale. Si on impose de nouveaux impôts, c'est qu'on s'attend à ce que le peuple se rende compte des dangers des temps. Le gouvernement craint-il que se répète ici ce qui se voit dans d'autres dominions: une crise aiguë qui touche à la faillite totale?

Nous ne sommes plus au temps où un premier ministre pouvait annoncer comme M. Thiers, au lendemain de la guerre franco-allemande, alors que la France levait de nouveaux impôts pour payer sa dette de guerre: "Le soleil a souscrit son milliard..." Maintenant le soleil, on dirait qu'il aide à augmenter les déficits, au lieu de payer les dettes, car plus nos récoltes sont belles, moins elles se vendent!...

Leopold RICHER.

Au Jour le Jour

Le recensement

Plusieurs citoyens Canadiens français ont eu, hier, des difficultés avec les énumérateurs unilingues.

Il est entendu — M. Perley, commissaire du recensement l'a déclaré — que toute personne voulant parler français aux énumérateurs, a droit de demander un interprète.

Cet interprète accompagne-t-il les énumérateurs? Est-il toujours présent quand on en a besoin? Ou plutôt ne s'arrange-t-on pas pour se passer de ses services?

La présence d'un interprète peut s'expliquer dans les quartiers anglais où vivent quelques familles françaises isolées. Mais il est ridicule que l'on soit obligé de l'appeler dans des quartiers comme Ottawa, By et St-Georges, où la population française est très dense.

N'aurait-il pas été plus simple de nommer, dans ces quartiers, des énumérateurs bilingues qui, eux, auraient pu faire le recensement de la population sans être obligés de recourir aux services d'un interprète?

À la campagne

Un lecteur de la campagne nous écrit: "Vous avez raison de vous plaindre en ville du choix des énumérateurs. Mais, du moins, vous ne devez répondre qu'à une vingtaine de questions. Qu'allons-nous faire, nous, les cultivateurs qui ne savons pas l'anglais, lorsque des gens qui ne savent pas le français nous poseront 254 questions auxquelles nous serons obligés de répondre 254 fois? Ce sera un beau gâchis."

Cette remarque, pleine de bons sens, marque avec quelle attention les commissaires du recensement auraient dû faire le choix des énumérateurs. Ceux-ci sont mis, pour quelques jours, au service d'une population bilingue et d'un gouvernement qui reconnaît la légalité des

deux langues? Pourquoi n'avoir pas choisi partout les plus aptes, les plus compétents? Voilà un cas très clair où la connaissance des deux langues officielles aurait dû être exigée.

Ces deux comités

Lorsque M. Samuel Genest a déclaré, à deux reprises, dimanche après-midi à l'assemblée trimestrielle de l'Association St-Jean-Baptiste et, hier soir, à l'assemblée de la commission scolaire, que Monseigneur l'archevêque est en faveur de la division de la commission scolaire en deux comités autonomes, il n'a fait que répéter ce que tout le monde sait depuis plusieurs mois.

Comment peut-on mettre sa parole en doute, l'accuser de faire des déclarations fausses et malicieuses, lorsque Monseigneur lui-même soumettait aux commissaires, en novembre dernier, un projet d'entente dont l'un des articles demandait la création de ces deux comités, et surtout après la lettre qu'il adressait aux commissaires qui avaient accepté son projet et où il était dit: "Je bénis de tout coeur le projet d'une division de la commission scolaire en deux comités chargés de l'administration des deux catégories d'écoles qui constituent les écoles séparées de ma ville épiscopale."

Où est la bonne foi?

Il est difficile de demander un texte plus clair et plus catégorique. Monseigneur a demandé la formation de deux comités; il a béni le projet; il l'a soumis aux commissaires "désireux de paix"; il est "convaincu que la grande majorité des contribuables de la ville désire la création de ces comités." Pourquoi discuter plus longtemps sur ce point bien établi?

La réponse au colonel Ralston

M. Ralston, ancien ministre de la Défense nationale, avait inscrit une interpellation au feuilleton pour savoir quel a été le coût, pour l'Etat, du dernier emprunt de conversion par chaque \$1,000 converti, valeur au pair. M. Ralston voulait connaître le coût séparé des annonces, du courtage et des autres dépenses.

Le gouvernement a répondu que le discours du budget contenait une déclaration à propos de cet emprunt. On n'a pas encore calculé ce qu'a coûté la publicité, le courtage, etc.

Pour les distributions de prix, on devrait offrir, de préférence, des ouvrages canadiens. Avant, il serait profitable de visiter la librairie du "Droit", 98, rue Georges.

Docteur
Rodolphe Tanguay
MEDECINE
— et —
CHIRURGIE
49, Beach - Sudbury, Ont.

Un revenu de \$100 par mois pour la vie

Peusez-y donc! — A 55 ans, alors que vous êtes encore bien portant et vigoureux, vous recevez un revenu de \$100 par mois (en plus de vos autres ressources) garanti pour le reste de votre vie. Vous n'avez qu'à faire des dépôts annuels ou semestriels d'un montant convenu pendant une période fixée à la fin de laquelle vous commencez de recevoir ce revenu mensuel pour le reste de votre vie.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIEGE SOCIAL MONTRÉAL

Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan "\$100-par-mois-pour-la-vie" indiqué dans votre annonce du... (Nom du journal)...

Nom (M., Mme ou Mlle).....
Date de naissance..... (mois)..... (année)
Adresse (Rue)..... (Ville).....

30me ANNIVERSAIRE de l'OTTAWA DAIRY Ltd.

LOYAUTÉ MUTUELLE DANS VOTRE INTÉRÊT

Une partie considérable de notre croissance constante et de l'augmentation de notre service pour les citoyens d'Ottawa durant les trente années de notre existence, est due au fait que plusieurs de nos employés ont été à notre emploi durant une longue période et ont atteint la véritable réalisation de nos idéaux de service

Nous rendant compte de l'importance pour nos clients du maintien de cette loyauté et du service continu à notre organisation, nous avons établi un certain nombre de mesures coopératives de la part de notre personnel — parmi lesquelles nous mentionnerons le Mode d'Assurance de Groupe, grâce auquel chacun de nos employés — plus de trois cents en tout — est assuré entièrement aux frais de la compagnie.



Wm. Rowland, Inspecteur, Dix-huit ans de service.



Fred Mason, Inspecteur, Dix-neuf ans de service.

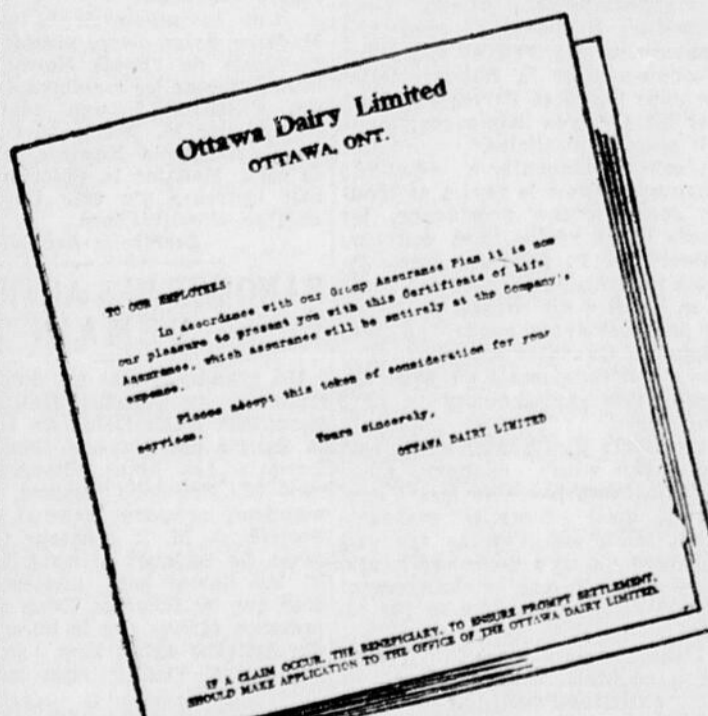


John Steeds, Inspecteur, Vingt-cinq ans de service.



J. E. Boisvert, Inspecteur, Dix ans de service.

Voici quelques-uns de nos inspecteurs qui vous ont servi durant dix ans et plus.



Ottawa Dairy Limited

393, rue Somerset Ouest
QUEEN 1188

Sous la direction de: HUGH CARSON, président de la compagnie; B. ROTHWELL, président des directeurs; W. F. JONES, gérant général; A. E. PROVOST, R. GORDON C. EDWARDS.

30 ANS à SERVIR et à DEPENSER à OTTAWA

39c (45c par poste)
achètent de
Beaux Volumes d'Histoire

- Les Chartreux (Baumann)
- Un siècle de l'Eglise de France (Mgr Baunard)
- Mes vingt-six ans de prison et mon évasion de Solovki (Y. Bezsonov)
- Petit Atlas des Missions catholiques (Mgr A. Boucher)
- L'Irlande Insurgée (S. Briollay)
- Le Pape (Jean Carrère)
- Histoire Contemporaine (J. Champagnol)
- Les martyrs de Tien-Tsin (M. Collard)
- Expulseurs et Expulsés (G. de Fleurbaey)
- La question romaine sous Pie XI et Mussolini (A. de Meaux)
- La voix intérieure de Maurice Barrès (F. Duhoureau)
- Le grand débat catholique et français
- Les décadents du Christianisme (H. Bolo)
- Philippe II à l'Escurial (L. Bertrand)
- Le secret d'une conquête (Léon Begue)
- Syrie, proche Orient (H. Charles, S.J.)
- Le Prieur de Prouille (H. Ducloux)
- Paroles d'un revenant (J. D'Arnoux)
- Saint Simon (René Doumic)
- Plutarque a menti (J. de Pierrefeu)
- Le règne de Dieu sous la Croix du sud
- Petite Histoire de l'Eglise (Favien)
- Petite introduction à l'Etude des Pères (D. Gorée)
- Le sentiment national (G. Grosjean)
- Le drame de l'Orange (G. Gautherot)

Librairie du DROIT
98, rue Georges, Ottawa.

Le déficit national réel est de \$75,244,973

Année de marasme commercial et de caisse des valeurs

M. Bennett fait une revue des opérations financières jusqu'au 31 mars.

EN CINQ POINTS

Différence défavorable de \$44,398,879 des revenus avec les dépenses ordinaires.

LES DOUANES

Le très honorable R.-B. Bennett a annoncé dans son premier discours du budget que les revenus ordinaires au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars, 1931, ont été moindres de \$44,398,879 que les dépenses ordinaires. De plus les revenus totaux furent moindres de \$83,943,358 des dépenses totales. On tient compte du fait que de ce montant \$8,959,285 au compte de la colonisation militaire avaient été dépensés par les années précédentes. Il ne reste qu'un déficit réel pour l'exercice financier à l'étude de \$75,244,973. Il se peut qu'il ait quelques réajustements subséquents, mais ils ne seront que secondaires et ne s'élèveront qu'à quelques milliers de dollars. De sorte que l'on peut prendre ce chiffre comme le déficit réel.

L'honorable R. B. Bennett, premier ministre des finances, déposant hier après-midi à trois heures son budget s'est ainsi exprimé: "M. le Président, en vous proposant de quitter votre fauteuil afin de permettre à la Chambre de se constituer en comité des fins et moyens et de décider des sommes qui doivent être accordées au service de Sa Majesté pour les douze mois se terminant le 31 mars, 1932, je suivrai la coutume traditionnelle de faire un relevé général des opérations financières et commerciales de l'année dernière, j'indiquerai aussi au gouvernement les moyens à prendre pour trouver les revenus nécessaires aux appropriations faites par le Parlement. Je divise mon discours en cinq points.

1. Opérations financières du Canada du premier avril, 1930 au 31 mars, 1931.
2. Le bilan du Dominion au 31 mars dernier indiquant les actifs produits et non produits et les passifs directs et indirects.
3. Commentaire sur le déficit prévu pour les douze mois se terminant le 31 mars, 1932.
4. Les revenus et les dépenses adoptés afin de pourvoir aux revenus nécessaires pour faire face aux dépenses prévues.
5. Les opérations financières de 1930-1931.

"La période que nous sommes à étudier comprend les douze mois depuis le premier avril, 1930 au 31 mars 1931. Ce fut une année de marasme dans les activités commerciales et de diminution constante dans le prix des commodités par le monde entier. Les conséquences en sont indiquées dans le bilan du Dominion. 83 pour cent des revenus ordinaires ont été perdus. La majeure partie étant le produit des évaluations ad-valorem de la valeur monétaire des transactions. Par conséquent les revenus de toute taxe à une seule exception ont été de beaucoup moindres que ceux de l'année précédente. L'exception sur l'impôt sur le revenu dont les évaluations furent faites sur les revenus et profits sur l'année du calendrier de 1929. Il faudrait retourner à l'année financière 1921-22, pour trouver un parallèle au revenu de la dernière année financière. Et pourtant en 1921-22 les revenus furent de \$26,000,000 plus élevés que ceux de l'année dernière.

"Du côté des dépenses on n'a que peu profité de la diminution du prix des commodités. Ceci est dû au fait que les obligations fixes et incontrôlables constituent une très grande proportion de nos dépenses. L'intérêt sur la dette nationale fut de \$121,000,000; les pensions de guerre, \$46,000,000; autres dépenses incontrôlables, \$36,895,000. Une des principales sources de revenu d'aujourd'hui est le droit perçu sur les brevages alcooliques et au cours de l'année qui vient de s'écouler les revenus de cette source furent de vingt millions comparés à vingt-cinq millions l'année précédente. Récemment, on a constaté moins de fluctuations dans nos revenus douaniers et les diminutions quotidiennes ne furent pas aussi considérables que celles de l'année dernière lorsque les diminutions mensuelles comparées à celles de l'année précédente furent de \$1,000,000.

Table with columns: Mois, Diminution, Total. Rows: Avril, 1930; Mai; Juin; Juillet; Août; Septembre; Octobre; Novembre; Décembre; Janvier, 1931; Février; Mars.

Table with columns: Revenus, Fonds consolidés, Grand total. Rows: Revenus 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31.

Les évaluations des revenus étaient faites sur l'année des grandes hausses sur le marché des valeurs. Des \$71,048,000 perçus en impôts sur le revenu, \$26,600,000 furent payés par les individus et \$44,400,000 par des corporations. Durant l'année financière 1921-22, quand on a perçu \$78,600,000, les individus payaient \$39,220,000 et les corporations \$39,380,000.

"Aucune taxe n'a plus rapidement reflété les prix décroissants sur les commodités que la taxe sur les ventes. La baisse dans le volume d'affaires transigées, doublée de la diminution dans les valeurs rendait évident qu'au commencement de l'année du calendrier de 1930 le budget se fût sur l'impôt des ventes pour produire le revenu au même degré que durant l'exercice financier précédent, à cause de la baisse dans les affaires et de la diminution des ventes. Cette perte, au lieu d'être compensée par une augmentation dans le taux quand le budget fut présenté le 1er mai 1930 fut aggravée par la réduction de 2 à 1 pour cent dans le taux. Il en résulta une diminution de plus de 24 millions dans les revenus de l'impôt sur les ventes au cours de l'année que nous revoyons, les perceptions étant d'un demi de 20 millions comparativement à 44 millions pour l'année précédente. Il serait peu être désirable de signaler un changement accompli dans les méthodes de comptabilité cette année au sujet de l'impôt sur les ventes. Commentant durant l'année financière 1924, 1925, les paiements faits en avril par les licenciers sur les ventes, faits durant la vieille année furent accordés à l'année financière alors terminée. Cette pratique n'était pas d'accord avec celle qui suivait sous ce rapport les autres revenus publics et a été discontinuée. Eut-elle été suivie, les revenus de l'impôt sur les ventes pour 1930-1931 auraient été d'environ 1,700,000 de plus.

RESUME DES TAXES
Les autres taxes représentent de petites sommes, ayant été payées fréquemment au moyen de timbres d'impôt. Voici un état des revenus provenant de la taxation au cours des cinq dernières années:

Table with columns: Année, Acécise, Douanes, Banques, Trusts et prêts, Assurances, Profits d'affaires, Taxe de revenu, Taxe de vente, Chèques, Recettes totales de la taxation.

Revenus des services publics
La somme des services publics perçus au cours de l'année financière du gouvernement. Le ministère des Postes a été la source principale de ces revenus. La somme brute perçue du service postal a été de \$37,500,000 et les revenus nets de \$30,200,000. En comparaison avec l'année précédente, il y a eu un déficit de \$3,100,000 dans les revenus nets. Du côté des dépenses, le coût du service postal a été de \$36,300,000 soit une augmentation de \$1,300,000. Par conséquent l'année financière s'est terminée pour le ministère des Postes par un déficit de \$5,100,000. Afin de faire un calcul plus précis des opérations du ministère, une somme substantielle, représentant les dépenses du ministère des Travaux publics pour équipement, construction, maintien, et à d'être ajoutée. Sur cet ajout le ministère a droit à un crédit substantiel pour le transport du courrier du gouvernement.

Table with columns: Loin des grains, Gazettes du Canada, Canada, Revenus chinois, Terres de l'Etat, Inspection elect., Amendes, Pêches, Inspection de gaz, Inspection, assurances, Intérêts, placements, Marine, Fonds de marine, Crédit militaire, Revenus de Pensions, Militaires, Terres d'ordonnance, Honoraires de Patentes et copyright, Penitenciers, Postes, Primes, escompte et change, Travaux Publics, Officiers Police, Nord-ouest, Pensions, Poids et mesures.

LES PLACEMENTS
L'intérêt sur les placements a été de \$10,400,000. Sur cette somme, \$2,000,000 ont été placés au fonds de amortissement et \$1,200,000 dans des prêts à la Roumanie et à la Grèce, lesquels furent faits pendant la période de guerre. Les commissions des ports, autres que celle de Québec, ont payé \$3,492,000 en intérêts sur la somme de \$88,600,000 prêtée à elles par le Canada. La plus grande réduction de revenus dans ce groupe a été dans l'intérêt payé par les banques à charte pour avances en vertu de la loi des finances, bien que la somme perçue ait été de \$15,000, de plus qu'en 1928. En 1929-30, les banques ont payé \$2,234,000, pendant qu'en 1930-31 les paiements ont été de \$539,000.

LES PLACEMENTS
L'intérêt sur les placements a été de \$10,400,000. Sur cette somme, \$2,000,000 ont été placés au fonds de amortissement et \$1,200,000 dans des prêts à la Roumanie et à la Grèce, lesquels furent faits pendant la période de guerre. Les commissions des ports, autres que celle de Québec, ont payé \$3,492,000 en intérêts sur la somme de \$88,600,000 prêtée à elles par le Canada. La plus grande réduction de revenus dans ce groupe a été dans l'intérêt payé par les banques à charte pour avances en vertu de la loi des finances, bien que la somme perçue ait été de \$15,000, de plus qu'en 1928. En 1929-30, les banques ont payé \$2,234,000, pendant qu'en 1930-31 les paiements ont été de \$539,000.

LES PLACEMENTS
L'intérêt sur les placements a été de \$10,400,000. Sur cette somme, \$2,000,000 ont été placés au fonds de amortissement et \$1,200,000 dans des prêts à la Roumanie et à la Grèce, lesquels furent faits pendant la période de guerre. Les commissions des ports, autres que celle de Québec, ont payé \$3,492,000 en intérêts sur la somme de \$88,600,000 prêtée à elles par le Canada. La plus grande réduction de revenus dans ce groupe a été dans l'intérêt payé par les banques à charte pour avances en vertu de la loi des finances, bien que la somme perçue ait été de \$15,000, de plus qu'en 1928. En 1929-30, les banques ont payé \$2,234,000, pendant qu'en 1930-31 les paiements ont été de \$539,000.

EMPRUNT DE CAPITAL

L'exercice financier à l'étude a été marqué par des circonstances nouvelles au sujet de la dette publique. Pendant plusieurs années on a pu affecter le surplus des revenus à la dette sur des échéances. Mais tel n'a pas été le cas l'an dernier. En janvier 1929 le chemin de fer Canadien National avait besoin de capitaux pour ses déboursés et comme l'on s'en souviendra les services des intérêts des chemins de fer avaient atteint un chiffre anormal. Le gouvernement pour cette raison a dû jusqu'en mai, 1930, faire des avances au Canadien National au montant de \$33,000,000. En juin, 1930, le Canadien National a fait un emprunt et remboursé le Canadien National au montant de \$11,839,458 laissant en souffrance un reliquat de \$21,160,540.

L'autonomie du marché de New-York était peu accessible aux obligations de chemins de fer et comme le Canadien National avait un déficit chaque mois et s'engageait en même temps dans des dépenses de capital considérables, le gouvernement fut contraint de pourvoir à des obligations financières. On a jugé qu'il était de l'intérêt public de considérer à commanditer le Canadien National et en octobre dernier le gouvernement a vendu à un syndicat une émission de \$100,000,000, 4% échéance à trente ans, rattachables à 20 ans. Cette émission a rapporté \$92,640,000 à un taux approximatif de 4.48 p. 100. C'était le meilleur taux auquel le Canadien National pouvait emprunter de la dette publique. La somme de \$100,000,000 a été immédiatement avancée au Canadien National et avant décembre un autre \$15,500,000 lui a été prêtée. Cette émission a rapporté \$92,640,000 à un taux approximatif de 4.48 p. 100. C'était le meilleur taux auquel le Canadien National pouvait emprunter de la dette publique. La somme de \$100,000,000 a été immédiatement avancée au Canadien National et avant décembre un autre \$15,500,000 lui a été prêtée.

EMPRUNT DE CONVERSION DE 1931
La seule dette consolidée qui devait être capitalisée au cours de l'exercice financier se chiffrait à \$25,929,600, avec échéance le 1er octobre. L'emprunt de conversion que l'on vient de faire ne laisse en souffrance sur cette dette qu'une somme de \$15,000,000. Dans les circonstances présentes il semble que l'on peut y pourvoir d'une façon profitable au moyen des bons du trésor.

EMPRUNT DE CONVERSION DE 1931
La seule dette consolidée qui devait être capitalisée au cours de l'exercice financier se chiffrait à \$25,929,600, avec échéance le 1er octobre. L'emprunt de conversion que l'on vient de faire ne laisse en souffrance sur cette dette qu'une somme de \$15,000,000. Dans les circonstances présentes il semble que l'on peut y pourvoir d'une façon profitable au moyen des bons du trésor.

ÉCHÉANCE DE \$25,000,000

Quand le trésor a dû prévoir à l'échéance de \$25,000,000 d'un emprunt consenti sur le marché de New-York en 1916, à l'autonomie de l'année, on est parvenu à capitaliser au taux de 4.38%, ce qui a représenté, étant donné le taux d'intérêt d'état de 5% une économie de \$155,000.

LES IMPÔTS

Qu'il me soit permis maintenant, en revenant sur la question du tarif, de parler de la situation qu'occupe le Canada parmi les nations du monde et des résultats des efforts faits en septembre dernier, pour arriver à ce résultat qu'il y ait un commerce avec les autres nations venant en concurrence avec nos propres produits, à des conditions préjudiciables et destructrices de notre propre bien-être matériel.

L'AUTOMOBILE
Un autre aspect de la question fort débattu est celui qui intéresse l'industrie de l'automobile. Ici l'hon. M. Bennett explique la portée de l'arrêté ministériel qui a été adopté il y a quelque temps aux fins de protéger l'industrie canadienne contre la concurrence de celle des Etats-Unis.

LE CHARBON
Le premier ministre passe ensuite à parler sur le charbon. Il explique que ce tarif sera à l'avenir de 40c la tonne sur l'antracite et de \$1.00 sur le coke. Le bituminé sera frappé d'un droit de 75c la tonne.

MAGAZINES
Parlant de l'importation des magazines et des périodiques, le premier ministre dit qu'il lui a fait rapport qu'un kiosque de journaux plus de 35 magazines et journaux différents étaient en vente. "Il est certain, dit M. Bennett, qu'il vaudrait mieux qu'on n'en lise pas un aussi grand nombre. Nous nous proposons de frapper ces périodiques d'un droit de 15c la livre, à moins qu'ils ne soient destinés aux fins scientifiques et éducatives seront exemptés."

LE LACIER
M. Bennett annonce que les droits sur l'acier, les produits et les machines d'acier seront sensiblement augmentés. On fera de même pour les textiles.

LE THE
Le tarif sur le thé est totalement révisé. L'importation du thé en lots qui était admise en franchise, sous le tarif préférentiel britannique, est révoquée et sera désormais soumise à un tarif de deux cents par livre et de dix cents par livre, si l'importation se fait en dehors de l'Empire britannique.

SITUATION DELICATE
Il encoûre, nous sommes en face d'une situation délicate. Les gens de la côte du Pacifique, lorsqu'ils substituent le pétrole au charbon, ne se rendent probablement pas compte de l'étendue des effets désastreux de cette substitution sur l'industrie du charbon. Par conséquent, le long de la côte de la Colombie-Britannique, les brûleurs d'huile ont été substitués aux foyers à charbon, et on ne pouvait apporter de changements sans causer de graves pertes pendant une période de grande dépression. La même chose s'applique aux autres marchés où l'on a substitué le pétrole au charbon. On ne peut maintenant que se défendre en attendant que les pays du monde ne puissent pénétrer ces marchés qu'en payant des droits. Est-ce que le Canada doit seul avoir un marché qu'aucun tarif ne protège? C'est à cette question que le gouver-

BILAN DU DOMINION

Tel qu'ils apparaissent aux comptes publics l'actif et le passif du Dominion peuvent s'établir comme suit au 31 mars 1931:

Table with columns: ACTIF, Passif. Rows: Crédits agricoles, Réserve en espèces, Avances aux banques, Prêts aux provinces, Prêts aux commissions des havres, Prêts aux gouvernements étrangers, Prêts aux commissions des havres, Clichouiti, Halifax, Montréal, St-Jean, Vancouver, T.-Rivières, Grand total, PASSIF, Trésor payables, Fonds de rémission, Fonds d'assurance, Fonds de fiducie, Mandats-poste en souffrance, Comptes provinciaux, Dépôts dans les banques, Dette consolidée, Coupons d'intérêts échus mais non payés, Passif total.

Liste des journaux à été donnée

Le gouvernement vient de fournir à M. Pierre-F. Casgrain, qui en faisait la demande, la liste de tous les journaux ou le ministère des Travaux publics publie des demandes de soumissions pour des travaux publics dans la province de Québec.

A Montréal, ces journaux sont: La Patrie, l'Illustration, le Star, le Citizen de Notre-Dame de Grâce, le Petit Journal, le Nord, la Terre de Char, le Nouvel, le Montreuil, l'Italia, A Québec, le Chronique Telegraph, l'Événement, le Journal, la Semaine Commerciale, le Franc Parler.

En réponse à une autre question de la même interpellation, le gouvernement fournit la liste des journaux ou le ministère des Travaux publics annonçait avant le 28 juillet dernier. A Montréal par exemple, c'était: la Terre de Char, le Médéric, le Canada, la Riposte, le Herald, le E. I. C. News, le Jewish Eagle, le Petit Journal, l'Auto, le Bulletin, le Canadien Railroader, le Shipping Register and Travel Guide; à Québec: le Soleil, le Bulletin de la Ferme, l'Oeil, la Semaine Commerciale, l'Action Libérale, les Affaires, le Voyageur de Commerce, le Guide de l'Acheteur, l'Avenir.

Par ces deux listes, il est évident qu'il existe à Montréal ainsi qu'à Québec un certain nombre de journaux, connus des gouvernements mais qui ne le sont guère du grand public.

L'Éveil de la Race, par Alfred Longpré, a déjà vendu son premier mille, comme on dit dans le style des sports. Une seconde édition paraîtra bientôt, qui fera les délices des patriotes. Une annonce spéciale se lira ici-même, prochainement.

CONNAUGHT INAUGURE SA CAMPAGNE DE MAIN

BON TRAVAIL DES UNIVERSITAIRES—NOUVEAU PARC À LA POINTE

Le Jockey Club est prêt pour le son de la cloche à Aylmer

BELLE VICTOIRE DU BLACKBURN
Le club Blackburn a triomphé du club Leblanc au poignage de 15 à 14, dans une partie de la ligue Commercial...
Ce soir, à 7 heures précises, Hudson sort contre Blackburn. On peut s'attendre à du jeu serré.

La palme va aux Soldats

LES ARTILLIERS REJOIGNENT LE LA SALLE ET LE DAVIDSON AU PREMIER CROCHET DE LA CITE.

Les Artilleurs ont pris la tête de la ligue de la Cité—c'est-à-dire, qu'ils ont rejoint le Davidson et le La Salle—grâce à leur victoire de 6 à 2 sur le Rideau, dans une partie que la noircure arrêta à la huitième période.
Earl Craig, qui fut solide pendant sept périodes, faiblit à la huitième et les Soldats lui tombèrent dessus pour quatre points.

Table with columns for players and scores: ARTILLIERS, RIDEAU, etc.

Nord-sud, de Léo-Pol Desrosiers, est peut-être le roman canadien le plus achevé. Rarement, du moins, une oeuvre de terroir a reçu de plus beaux compliments.

SPORT Voir page 11

CONNAUGHT PARK JOCKEY CLUB
REUNION DE COURSES DU PRINTEMPS
Du 3 Juin au 10 Juin inclusivement
Sept Courses par Jour
Beau temps, mauvais temps
JOUR D'OUVERTURE DEMAIN
VEDETTE: BOURSE QUEEN CITY

LES CONQUÉRANTS DE LA VITESSE



LOUIS MEYER 1928, RAY KEECH 1929, BILLY ARNOLD 1930, etc.

Louis Schneider, d'Indianapolis, a gagné la course de 500 milles disputée samedi à Indianapolis. Ce triomphe rappelle les exploits d'autres brillants conducteurs. Voici donc la photographie de ceux qui dans le passé ont décroché la palme.

Agnew lance belle joute

LE STRATHCONA TRIOMPHE DES ROAMERS DANS LA LIGUE DE LA CITE. — STARS AVANCENT.
Le Strathcona a triomphé des Roamers, par 9 à 1, dans une partie de la ligue de balle molle de la Cité jouée lundi soir.

LES COURSES AU PARC BELMONT

BEAU JOLIE TRIOMPHE DE MY BROOM — KNOCKLONG TOM GAGNE LE STEEPLE-CHASE.
NEW-YORK. — Voici les résultats des courses de lundi à Belmont:

Table of race results: Première Course, Deuxième Course, etc.

LE CLASSEMENT

Table showing league standings: LIGUE AMERICAINE, LIGUE NATIONALE, LIGUE INTERNATIONALE.

LA KERMESE AU PROFIT DE L'INSTITUT BAT SON PLEIN

La grande kermesse du club de crose Madison a organisée au profit de l'Institut Jeanne d'Arc a été ouverte officiellement lundi soir au milieu d'un grand concours d'amis de l'oeuvre.

Clôture de la saison de balle aux bases chez jeunes savants

Résultats officiels des parties de ligues intermuros annoncées par le Directeur de la Petite Cour. — Saison courte, mais bien remplie. — D'assez beau jeu au cours de certaines joutes.

LES JEUNES ONT EU DE QUOI BIEN PASSER LEUR TEMPS

Table of game results: LES MOYENS, LES MAJEURS, etc.

LE CROQUET LOCAL

Résultat des parties de croquet jouées lundi soir entre les clubs St-Charles et Eastview.
Première partie: St-Charles visite Eastview.

LES PARTIES DE FERS A CHEVAL

LE ST-CERARD EST IMPRIS PAR LES OWLS L'ONA CONTINUE SA MARCHE.

Voici les résultats des parties de fer à cheval jouées lundi soir:
1ère Avenue—A. Warren, 12; M. R. Seeley, 14; H. Stewart, 11; H. Harker, 13; Dan Oeden, 2; H. Higgs, 14; A. Veale, 11; C. B. Bannister, 4; Total—141.

NEW-EDINBURGH — ROSEDALE
New-Edinburgh — H. MacDonald, 15; O. Hyde, 50; E. MacDonald, 50; L. H. Hyde, 50; H. Hyde, 50; E. Boredeau, 16; J. Powers, 50; Art. Kirk, 50; Total—356.

NEW-ORCHARD-DALHOUSIE
New-Orchard — Harry Craig, 50; V. Morin, 50; T. C. Butler, 50; Archie Clark, 27; R. Quinlan, 50; G. Macdonald, 18; W. Mandell, 50; G. Pelletier, 50; Total—372.

PARTIE REMISE

LA PARTIE DE CROSSE MADISON-SHAMROCK, qui devait avoir lieu ce soir à l'Ovale, a été remise à cause de malentendus entre les deux troupes.

La Pointe-Gatineau dotée d'un terrain pour la jeunesse

M. Beaudry fait preuve d'un bel esprit de civisme. — Excellent travail du cercle St-François.

M. LE CURÉ BÉNIT LE NOUVEAU PARC

La Pointe-Gatineau est maintenant dotée d'un magnifique terrain de jeux, grâce à M. R. Beaudry qui, en mettant à la disposition de la municipalité, a fait preuve d'un splendide esprit de civisme. Tous les citoyens de la Pointe lui en sont reconnaissants.

LA LIGUE
La ligue de balle molle Gatineau, qui joue ses parties au parc Beaudry, est affiliée au cercle St-François de Salle qui, sous la direction compétente d'un solide conseil, va toujours de l'avant.

LE CLASSEMENT
Beaudry 6 0 1000
Simon 3 3 500
Toutloiff 1 1 500
Guertin 2 3 400
Lambert 0 5 000

Les Fumeurs d'Ottawa disent: "c'est une vraie REVELATION"
Toujours frais dans l'enveloppe cellophane.
CIGARES
Revelation 10c
HAVANE
Forme Panetela

LES FRAPPEURS

Ruth, Yanks, 21 105 30 42 400
Cochrane, Athlét., 25 153 24 62 400
Simmons, Athlét., 28 157 33 60 382
Arlett, Phils., 29 152 30 48 382
Hornaby, Cubs., 25 124 33 49 358
Stephenson, Cubs., 23 117 19 41 350

PEMBROKE GAGNE

EGANVILLE — Pembroke a battu Eganville, au poignage de 15 à 7, dans une partie du comité de Renfrew jouée ici lundi.

Alignements
Club Beaudry. — E. Lafortune, rec.; H. Malette, lanc.; I. Paquin, lb.; L. Cousineau, 2b.; L. Leduc, c.; A. Cousineau, 3b.; A. L'Etang, cd.; A. Lamoureux, cc.; H. Blais, cf.; A. Malette et J. Nerbonne.

Club Simon. — U. Bigras, rec.; E. Itstead, lanc.; A. Lauzon, lb.; E. Lauzon, 2b.; D. Lesage, ca.; O. Villeneuve, 3b.; E. Richard, cd.; R. Pilon, cc.; K. St-Amour, cf.; P. Fortin et S. St-Amour.

Club Toutloiff. — H. Vaive, rec.; C. Charlier, lanc.; J. Gascon, lb.; M. St-Jean, 2b.; C. Lafortune, cd.; R. Lafortune, 3b.; E. Dumoulin, ca.; D. Lucever, cf.; J. McCann, cc.; René L'Etang, Ed. Séguin et A. Charette.

Club Lambert. — R. Carisse, rec.; A. Malette, lanc.; J. McAuiff, lb.; O. Séguin, 2b.; O. Robidou, ca.; E. Renaud, 3b.; Ed. Lambert, cd.; L. Séguin, cf.; J. Cholette, cc.; R. Auger et O. Paquin.

Arbitres. — 1re partie — MM. E. L'Etang et A. Charette; 2e partie, MM. L. Paquette et A. L'Etang.

Prochaines parties
Mercredi—Simon vs Lambert.
Vendredi—Guertin vs Beaudry.



RAFFINEE AU
CANADA PAR
UNE
COMPAGNIE
CANADIENNE

GAZOLINE *NEVR-NOX*

. . . *dans toute l'acception du mot*

Quelque expérience que vous ayez des gazolines anti-cognantes, ne privez pas votre auto, une seule journée de plus, de la gazoline NEVR-NOX.

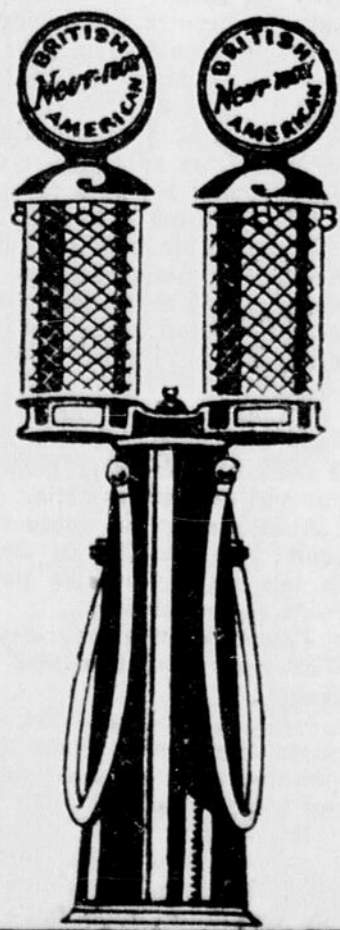
Dès le premier mille, vous vous rendrez compte des mérites exceptionnels de cette gazoline de haute qualité, à l'épreuve du cognement, produit exclusif à la British American et se vendant, en dépit de son service additionnel, sans le moindre supplément de prix.

Faites votre plein d'essence dès maintenant. Soumettez NEVR-NOX à toutes les épreuves imaginables. L'expérience vous enseignera bientôt que cette gazoline est NEVR-NOX, c'est-à-dire anti-cognante, "dans toute l'acception du mot".

*En vente dans tous les postes
de service et chez tous les
marchands British-American*

MAINTENANT!

**Au
Prix
Ordinaire**



The BRITISH AMERICAN OIL CO. LIMITED

Gazolines *NEVR-nox*, *Peerless*, et ETHYL British American - *Miles Autolene*

Finance - Commerce

LE RENDIMENT

Revue des Rendements des valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrites sur les Bourses Canadiennes

Div.	P.C. Ann.	P.C. 12 M.
R. C. Power	22.09	23.15
Ball Telephone	12.50	12.75
Build. Products	2.09	17.76
Can. Bronze	2.59	12.50
Can. Car	1.75	17.50
Can. Car. pri.	1.15	9.72
Can. Cement	1.50	12.50
Can. Consol.	5.50	16.67
Can. Fertil.	1.50	14.29
Can. Gen. Pri.	1.50	17.47
Can. Ind. Pri.	1.50	14.29
C. Fairbanks	6.00	7.59
Can. Gen. El.	3.50	6.25
Can. Mail	1.50	12.50
Can. Wire	4.00	6.25
Can. W. Pri.	1.75	22.95
Cochran Plo.	1.50	12.50
Dist. Seagrass	1.00	9.11
Dom. Bridge	2.50	25.71
Dom. Engineer	1.50	16.67
Dom. Glass	7.00	9.45
Dom. Paper	7.00	12.17
Dom. Textile	7.00	12.17
Eastern Dairy	1.00	17.38
Foam Co. of Can.	7.00	10.00
Goodrich	7.00	10.00
Chas. Gurd	2.00	23.87
Gypsum and Lime	5.00	7.54
Ham. Bridge	1.50	14.84
Ham. Bridge pri.	6.50	7.92
Hollinger	6.50	9.53
Imperial Oil	5.00	19.00
Imp. Tobacco	5.00	9.54
(Extras inclus)	6.00	10.00
Int. Nickel	3.50	10.00
Int. Utilities	3.50	10.00
Jam. P. S. pri.	7.00	10.67
Lake of George	1.00	7.37
Lindsay C. W.	1.00	11.11
McCormick	6.50	6.71
McGill S. pri.	7.00	7.29
McGill S. pri.	7.00	7.29
Mont. Cottons	6.00	8.57
Mont. Cottons pri.	7.00	7.00
Mont. Power	10.00	10.00
Mont. Tram	10.00	6.02
Nat. Breweries	1.50	24.32
Nat. Steel Car	2.00	19.15
Ogilvie	8.00	12.50
Ontario Steel	3.00	13.15
Ottawa Power	7.00	10.67
Pape-Hershey	5.00	7.00
Pennam	4.00	10.39
Price Bros.	2.00	6.67
Price Bros. pri.	6.50	7.74
Quebec Power	2.50	32.74
Shawinigan	2.50	7.14
Sher. Williams	1.50	22.34
Simons H. & Sons	2.50	15.67
St. C. pri.	2.00	4.32
Steel of Canada	1.75	6.73
Thickett Tob.	7.00	12.50
Winn. Elec. pri.	7.00	6.95

Obligations du gouvernement

Fournies au "Droit" par la maison H.C. Monk & Co. banquiers de place

Année	Offre	Dem.	Rend. %
Bons de la Victoire	5%	37	104.49
Bons de la Victoire	5%	37	111.45
Prêts de guerre	5%	37	109.13
Bons renouvelés	5%	37	107.70
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	106.53
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20
Bons de la Victoire	5%	37	101.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.25
Bons de la Victoire	5%	37	101.45
Bons de la Victoire	5%	37	104.75
Bons de la Victoire	5%	37	102.20

Les employés de tramways sans pension

M. Magnus Sinclair proteste contre la limite d'âge de 65 ans.

“CRISE TERRIBLE”

M. Magnus Sinclair, de Toronto, membre de l'exécutif de l'Amalgamated Association of Street and Electric Railway Employees of America, a terminé la présentation de la cause des employés de l'Ottawa Electric Railway, hier après-midi, à la commission de conciliation nommée par le gouvernement pour l'enquête sur les salaires de l'O. E. R.

M. Sinclair a protesté contre la limite d'âge fixée par l'O. E. R. Des qu'un employé a atteint 65 ans, il est remercié de ses services et cela sans recevoir de pensions.

M. Sinclair a déclaré que la commission devrait émettre une opinion sur ce point. Si toutes les industries adoptaient la ligne de conduite de l'O. E. R., le pays envisagerait “une crise terrible”. Le peuple et le gouvernement seraient appelés à prendre soin de milliers d'ouvriers, capables aux points de vue physique et moral de travailler, si la limite d'âge était partout imposée comme à la compagnie de tramways d'Ottawa.

Le programme des pensions du gouvernement deviendrait alors surchargé. “Nulle part ailleurs au Canada ni aux Etats-Unis, en autant que je le sache, n'a-t-on mis en pratique ce système de congédier un homme dès qu'il a atteint 65 ans”, a déclaré M. Sinclair.

LE MAJOR BURPEE

Le major F. D. Burpee, vice-président et gérant-général de l'O. E. R. explique que les employés devaient prendre leur retraite à 65 ans afin de diminuer le danger des accidents dans l'intérêt de la sécurité publique. Ce à quoi M. Sinclair répondit qu'un vieil employé était moins sujet aux accidents qu'un jeune. Son expérience lui sert considérablement. M. A. C. Boyce, C.R., président de la commission, semblait être de l'avis du major Burpee. Il soutint qu'un homme de 65 ans n'a pas l'esprit aussi éveillé qu'un jeune homme dans les cas d'urgence.

Le major Burpee dit que les directeurs de l'O. E. R. seraient heureux d'adopter un genre de pensions mais dans le moment les finances de la compagnie ne le permettent pas. Les perspectives actuelles nous rapportent peu d'encouragements. Actuellement, 80 pour cent des employés sont assurés. Ils laissent à leur mort \$1,000 à leurs survivants et lorsqu'ils prennent leur retraite obligatoire à 65 ans, on leur remet \$1,083. Des quatre employés mentionnés par M. Sinclair comme ayant atteint la limite d'âge et mis à la retraite, M. Burpee dit que deux ont obtenu d'autre genre de travail. Un troisième doit être casé dans une autre section de la compagnie. Le major dit que la compagnie est prête à conclure une entente avec les employés de 65 ans s'ils veulent partager les dommages dont ils seront responsables. M. Sinclair affirme que la compagnie seule doit être tenue responsable des accidents.

AIDE DE L'UNION

Quand un homme a consacré des longues années à une industrie et a contribué au succès et à la prospérité de ses patrons, dit M. Sinclair, il a droit à la considération de la compagnie surtout à l'âge où il lui est impossible d'essayer un autre genre de travail. En réponse à Redmond Quinn, C.R., qui représente la compagnie sur la commission, M. Sinclair dit que le principal but de l'union n'est pas le paiement de bénéfices mais la surveillance des conditions de travail, etc., de ses membres. Un membre de l'union, qui paye 75 sous par mois pendant 20 ans, reçoit \$800 à l'âge de 65 ans ou le même montant est versé à ses bénéficiaires à sa mort.

M. Sinclair a soumis des chiffres de plusieurs compagnies de tramways canadiennes et américaines qui payent des pensions. A Montréal, un conducteur avait 77 ans quand il a été mis à sa retraite. Une liste des retraités au-dessus de 65 ans, dépassant 21 noms, a été soumise par la compagnie de tramways de Montréal. Il y a 2,500 employés de tramways au-dessus de 65 ans dans la métropole. A Ottawa, la compagnie emploie 281 gardes-moteur et conducteurs. M. W. McQuarrie et M. Grant, deux employés avertis de leur retraite le 1er mai dernier, assistaient à la séance de lundi. M. McQuarrie fut le seul à prendre la parole. Il dit qu'il conduisait des tramways depuis 28 ans. Il avait commencé dans le temps que les trams étaient tirés par des chevaux. M. H.-J. Burns, le troisième membre de la commission, représente les employés qui demandent des augmentations de salaires variant de 5 à 10 centins de l'heure.

HOTELLERIE

THE ELM
WENDOVER, ONT.
A 33 milles d'Ottawa. Chemin de Montréal.
Nouvelle administration. Cuisine renommée. Attention et prix spéciaux pour fin de semaine. Pension, tennis, chapeaux, pêche, etc.
(Telephone)

CARNET MONDAIN

Mlle Berthe Bouchard est de retour d'un voyage de quelques jours à Kingston et Cornwall.
M. et Mme Denis Harbio, de Hawkesbury, annoncent les fiançailles de leur fille Loretta, à M. Lionel Lalonde, fils de M. et de Mme N. Lalonde, aussi de Hawkesbury. Le mariage aura lieu prochainement.
Adressez-vous à la librairie du “Droit” pour “mois de Marie” et “mois du Sacré-Coeur.”

OPTOMETRISTE

A. M. Bélanger, D. O.
Spécialiste pour la vue.
Edifice Plaza — 45, Rideau
(Au-dessus de McKerracher-Wanless).

L'ouverture de la ligue de balle molle O. J. O.

NOTRE-DAME ET ROYAL AUX PRISES AU CARRÉ BINGHAM.

Ce soir à 7 h. 15 aura lieu l'ouverture de la ligue de balle molle de l'œuvre de jeunesse d'Ottawa au Carré Bingham. Les clubs Notre-Dame et Royal seront aux prises et la partie promet d'être des plus mouvementées.

Les clubs qui font partie de cette ligue sont les suivants: Notre-Dame, Royal et Montcalm.
Quiconque est intéressé à la balle molle et désire faire partie d'une équipe est prié de s'aboucher avec l'O. J. O. ou un des membres du comité de la ligue. S'il est nécessaire d'ajouter d'autres équipes et de refaire certains règlements, cela sera fait. Toutes les parties seront jouées au Carré Bingham, le mardi soir.

COMITE DE LA LIGUE DE BALLE MOLLE DE L'OEUVRE DE JEUNESSE D'OTTAWA.
Président honoraire, James J. Hébert; président, M. E. Bordeleau; secrétaire, J. Bordeleau; trésorier, V. Godin.

CEDEULE—(1ère partie)
2 juin Notre-Dame vs Royal
9 juin Notre-Dame vs Montcalm
16 juin Montcalm vs Royal
23 juin Royal vs Notre-Dame
30 juin Montcalm vs Notre-Dame
7 juillet Royal vs Montcalm

CEDEULE—(2ème partie)
14 juillet Notre-Dame vs Royal
21 juillet Notre-Dame vs Montcalm
28 juillet Montcalm vs Royal
4 août Royal vs Notre-Dame
11 août Montcalm vs Notre-Dame
18 août Royal vs Montcalm.

Changements aux clauses

comme suit: une taxe de 4c sur le thé venant de l'Empire Britannique, une taxe de 8c sur le thé venant de pays favorisés, et une taxe de 2c de tout autre pays avec lequel le Canada n'a pas signé d'entente commerciale.
Un tarif de 10c sera imposé sur le thé venant des pays tel que le Japon, car le Japon est producteur de thé noir, et le Canada reçoit la plupart de son thé noir de l'Empire Britannique. La taxe sur le thé fera augmenter le prix du thé, car les vendeurs du thé ne peuvent pas supporter une telle hausse, vu le petit profit qu'ils retirent sur le thé à l'heure actuelle.

Les vendeurs de thé locaux, opinent que les acheteurs ne supporteront pas de hausse du prix, et que la hausse du prix ne mettra certes pas de familles dans la misère, vu le nombre de tasses de thé qu'elles obtiennent d'une livre de thé.
La taxe sur le thé ne sera mise en vigueur qu'après que le stock en main sera vendu.

LE CHARBON
Les marchands de charbon locaux, consultés ce matin par un représentant du Droit, sur l'effet qu'auraient les nouveaux tarifs sur le commerce du charbon, ont tous opiné qu'il y aura augmentation des prix du charbon, et que les acheteurs favoriseraient le charbon Welsh et Ecossais, au lieu de donner la préférence au charbon américain.

D'après un marchand de charbon de la Capitale, le prix actuel du charbon américain est de deux piastres, qu'il y aura augmentation de deux piastres. Or la taxe de 40 sous le tonne sur le charbon américain, d'après la nouvelle loi, favorisera la vente du charbon anglais et celui du Canada.

La taxe imposée sur le charbon anthracite, veut dire une taxe sur le charbon américain. Le premier ministre est décidé complètement de retirer un revenu sur le charbon, et certes il l'aura. Cette opinion est universelle parmi les marchands de charbon.

Un autre marchand déclara que le bon sur le fret du charbon venant des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne favorisera pas l'achat du charbon de ces provinces dans la Capitale, car ce charbon est inférieur et n'est pas acheté ici.

La taxe de 40c le tonne sur le charbon américain devra être payé par les marchands de charbon de balle molle pour supporter une taxe pareille, vu le profit qu'ils en retirent et alors l'acheteur aura cette taxe de plus entre les mains.

Le tarif sur le Coke aidera certainement au charbon canadien, car les marchands de charbon pourront payer la taxe eux-mêmes, mais dans le cas de l'anthracite, l'acheteur devra la payer.

Tous sont d'opinion que la nouvelle taxe sur l'anthracite favorisera la vente du charbon anglais en particulier.

LA CONSOMMATION
On parle de l'absorption de la taxe par le marchand et le distributeur mais il est très difficile de persuader le consommateur qu'il ne sera pas en définitive le “Baptiste payant”.

L'augmentation tarifaire sur les auto importés augmentera naturellement le prix de vente des machines mais certains vendeurs, dit-on, absorberont le tarif.

Un tarif de 35 pour cent a été imposé sur les oranges autres que celles de l'Empire britannique afin de promouvoir l'importation d'orange des Antilles. Ceci, de l'avis des fruitiers, fera hausser le prix des oranges de Californie. Un marchand prétend cependant que le commerce d'oranges des Antilles avec le Canada n'augmentera pas pour tout cela, parce que ces derniers fruits ne peuvent rivaliser avec les californiennes.

SPECIAL
Escompte sur Réparations
318, rue D'Albion
BIJOUTIER
P.-A. Quessel — Ottawa

LAROCQUE
LEADS IN-VALUES
Vêtements pour toute la famille
RIDEAU, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2